

LES SIÈGES DE PRÊTRE D'ÉPOQUE TARDIVE À PROPOS DE TROIS DOCUMENTS THÉBAINS

[Planches I-VII]

PAR

LAURENT COULON

IFAO

AmbaFrance Caire

128 bis, rue de l'Université

75351 Paris Cedex 07 SP

Il revient à G. Daressy d'avoir établi la fonction d'un type d'objets en pierre, de forme trapézoïdale et atteignant parfois près d'un demi-mètre de hauteur, dont un certain nombre d'exemplaires sont conservés au Musée du Caire¹. Par leurs dimensions, la présence d'un coussin sculpté sur le sommet de l'un d'entre eux et l'inscription développée que porte le siège Caire RT 2/2/21/5, l'auteur a pu démontrer qu'il s'agissait là de sièges de prêtre, éléments de mobilier des temples que la présence de cavités latérales permettait de déplacer plus aisément. La pierre employée est de nature variée : grès, calcaire, granite rose², etc. Quant aux provenances de ces objets, G. Daressy signalait que certains avaient été découverts à Karnak, d'autres à Saïs³, mais la liste des sites a pu ensuite être complétée. Ainsi, à Saqqara, dans le secteur de l'Anoubieion (à l'est de la pyramide de Têti), plusieurs exemplaires en ont été trouvés lors des fouilles de Quibell (en 1906-1907)⁴, l'un d'eux présentant une inscription en grec, l'anthroponyme ΕΠΙΕΝΟΥΠΙ, transcription bien attestée du nom égyptien *hrj-Jnp*, «Anubis est satisfait» ; A. Martin a pu la dater, sur des critères paléographiques, de la fin du IV^e siècle ou de la première moitié du III^e siècle av. J.-C.⁵. Dans le même secteur, les fouilles de D. Jeffreys et H.S. Smith en 1977-1979 ont mis au jour un autre exemplaire anépigraphe⁶. Enfin, dans la monographie que V. Rondot a consacrée récemment au temple de Tebtynis est publié un siège

¹ G. Daressy, *BIFAO* 11 (1914), p. 233-240.

² Le siège en granite rose présenté sous le n° 2 par G. Daressy est inventorié au Musée du Caire sous le numéro RT 8/6/24/18.

³ G. Daressy, *ASAE* 2 (1901), p. 238 et p. 233, fig. 2 (20). L'interprétation de l'objet comme «chevet en calcaire» a été rectifiée dans *BIFAO* 11 (1914), p. 234.

⁴ J.E. Quibell, *Excavations at Saqqara (1906-1907)*, 1908, p. 79-80, pl. XXXV, 5.

⁵ A. Martin, dans W. Clarysse (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur I (OLA 84)*, 1998, p. 396.

⁶ D.G. Jeffreys, H.S. Smith, *The Anubieion at Saqqara.I. The Settlement and the Temple Precinct (ExcMem 54)*, 1988, p. 62 (10.5, n°76/32) et pl. 41 c-d. Les dimensions de l'objet sont : h = 25 cm ; l = 35, 5cm ; pr = 15 cm. Les éditeurs le définissent comme un «sanctuaire portatif».

portatif de ce type⁷, aux caractéristiques habituelles : la surface supérieure est concave et «les deux petits côtés sont creusés chacun d'un logement qui a très certainement une fonction de poignée afin de pouvoir soulever l'objet»⁸.

Le réexamen de l'inscription du siège Caire RT 2/2/21/5 qui, par sa richesse autant que par sa complexité, méritait une enquête approfondie, et la publication de deux autres sièges inscrits, également de provenance thébaine, sont la base de cette nouvelle étude d'un élément du mobilier du temple dont le rôle n'a jusqu'à présent pas véritablement été cerné. En comparant les données épigraphiques et certains vestiges archéologiques, comme la chapelle de Caracalla-Géta à Kom Ombo où des sièges ont été découverts *in situ*, en comparant les fonctions assignées aux sièges de calcaire inscrits du Nouvel Empire retrouvés à Deir el-Medineh, nous espérons pouvoir contribuer à définir quelques caractéristiques générales qui permettent d'appréhender le rôle de ces objets dans la vie des temples tardifs⁹.

I. Le siège d'Ousirour fils d'Imhotep. Caire RT 2/2/21/5 (pl. I-II et Va)¹⁰

Depuis l'article de G. Daressy, l'objet n'a été mentionné que relativement rarement au regard des informations exceptionnelles qu'il recèle¹¹. Il faut probablement en imputer la raison à la difficulté du texte, la traduction pionnière de la première édition laissant beaucoup d'obscurités et d'interprétations déroutantes. Sur la base de celle-ci, le siège était attribué jusqu'à présent à un certain Imhotep. Le réexamen du texte nous a amené à en changer l'attribution, puisqu'Imhotep n'est en réalité que le père du propriétaire du siège, Ousirour. Par ailleurs, la découverte dans les archives du CFEETK d'un estampage de l'objet¹², réalisé probablement par G. Legrain au moment de sa découverte, a permis de

⁷ V. Rondot, *Tebtynis II. Le temple de Soknebtynis et son dromos (FIFAO 50)*, 2004, p. 111-112, §101, fig. 39 et p. 266, fig. 82.

⁸ *Ibid.*, p. 112.

⁹ L'étude qui suit a bénéficié d'échanges fructueux avec certains collègues qui nous ont fait d'utiles suggestions ou permis de découvrir ou de localiser certains documents, en particulier Vincent Rondot, Marc Gabolde, Luc Gabolde, Philippe Collombert, Olivier Perdu et Ivan Guerneur. Qu'ils en soient vivement remerciés.

¹⁰ Nous remercions le Dr Mohamed Saleh, alors directeur du Musée du Caire, qui nous a permis d'accéder à cet objet conservé dans les réserves et de le publier, ainsi que May Trad pour sa collaboration. Nous remercions également J.-Fr. Gout qui a effectué les photographies de l'objet. Pour ses caractéristiques techniques (notamment le fait qu'il s'agit d'un remploi de chapiteau de colonne), nous renvoyons à la description de G. Daressy, *op. cit.*, p. 235. Dimensions : largeur à la base : 53 cm ; hauteur max. : 50 cm ; profondeur : 32 cm.

¹¹ Cf. par exemple E. Lanciers, *RdE* 42 (1991), p. 134 ; Cl. Traunecker, dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II (OLA 85)*, 1998, p. 1221.

¹² L'estampage porte le n° 943. Son étude a été réalisée dans le cadre de l'inventaire que nous avons entrepris de l'ensemble des estampages de G. Legrain conservés au CFEETK. Pour l'autorisation de publication de ce document ainsi que plusieurs autres tirés des archives du CFEETK, nous sommes redevables à ses directeurs, É. Laroze et D. Valbelle.

compléter un certain nombre de passages de l'inscription aujourd'hui endommagés. Confronté à l'original, qui a pu être examiné et photographié dans les réserves du Musée du Caire, il a permis d'établir le fac-similé et servi de base à la nouvelle traduction du texte que nous proposons mais qui ne prétend pas néanmoins résoudre tous les problèmes qu'il pose.

L'inscription suit une structure bipartite classique, débutant par l'énoncé de la titulature et de la généalogie du propriétaire (col. 1-5) puis se poursuivant par une invocation à Amon (col. 6-10). L'articulation des deux parties se fait par la formule *ḏḏꜥf m dwꜣ nbꜥf*: «Il dit en adorant son maître», courante à l'époque tardive¹³.

Translittération et traduction¹⁴

- (1) [jt-ntr ḥm-ntr n] Jmn[-R'] nswt ntrw
 ḥm ḥḏt Hr wr wꜣḏty wr nḥt
 sš n Jmn
 ḥm-ntr tp(y) twt n pr-ꜣ 'nh ḏt
 Wsjr n (?) (2) Pth-Skr-Wsjr Gbtyw ḥnty Hwt-nwb Hr ꜣst Nbt-Hwt ḥn' psḏt m-sꜣw
 ꜣ pr n Hnsw-m-Wꜣst Nfr-ḥtp
 (3) smꜣty m Hwt-qꜣ
 ḥm 4-nw n Jmn
 wn r(ꜣ) n jmḥt
 ḥns m nḥpꜥf
 ḥꜣty-p' wr mr-ḥmw m Wꜣst
 (4) [w' w']wy ḥn' nswt ntrw
 jr wnwtꜥf ḥmw-ntr r-ḥꜣ
 Wsjr-wr snb
 sꜣ n jt-ntr ḥry-sšꜣ 'b-ntr Jy-m-ḥtp mꜣ'[-ḥrw]
 (5) [sꜣ...ḥry-sšꜣ] 'b-ntr n pr Mntw nb Wꜣst Hwt-Kꜣ Hr-wḏꜣ (?) mꜣ'-ḥrw
 ḏḏꜥf m dwꜣ nbꜥf
 (6)[...ḥms] ḥr nstꜥj m gs-ḥry ḥmw-ntr
 ḥnt st nt 'b-wr m-ḥnw(?) nn
 (7) [...mn(?)] ḥr dgꜣ ḥꜣꜥj ḥr mꜣꜣ pr hꜣ sꜣ jrꜥf ḥt m ḥmꜥf
 jwꜥj rḥꜥkwy (8) mr Jmn 'b r ḥḥ m ḥt r ḥfnw m ḏ'm
 jr nꜥf Tnn 'b m ḥm-ntrꜥf ꜣst m w'b[ꜥf]

¹³ Voir les références rassemblées par L. Coulon, *RdE* 52 (2001), p. 94, n. (v).

¹⁴ Le texte a fait l'objet d'une présentation lors de la première *Ptolemäische Sommerschule* à Freudenstadt, du 4 au 7 août 2005. Nous remercions les intervenants, et particulièrement Chr. Leitz, J.Fr. Quack et A. von Lieven, pour leurs utiles suggestions.

- (9) ...? s3ʒf m m3't 'nhʒf jmʒs htp jbʒf hr 'b-wr
 nhʒj m-ʒk jr sbj-n-k3ʒf
 (10) 'wt(ʒj) nb hr jr(t) k3tʒsn
 skm tp-t3ʒj hr šms Jmn m mr-hmw m st wrt[ʒf]

(1) [Le père divin, le prophète] d'Amon[-Rê] roi des dieux, le prophète de la Blanche, d'Horus, le grand des deux uræi, le grand de puissance ^A, scribe d'Amon, premier prophète de la statue de Pharaon vivant éternellement ^B, (prophète) d'Osiris de (?) ^C (2) Ptah-Sokar-Osiris coptite à la tête du Château de l'or ^D, d'Horus, d'Isis, de Nephthys et de l'ennéade qui est à leur suite ^E, grand du domaine de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep ^F, (3) prêtre-sematy dans le Haut-Château ^G, quatrième prophète d'Amon ^H, celui-qui-ouvre-la porte-du-caveau ^I, celui-qui-parcourt-avec-son-tour(?) ^J, le grand primat, chef des prophètes dans Thèbes ^K, (4) [l'unique se trouvant seul à se]ul avec le Roi des dieux ^L, qui accomplit son service alors que les prophètes se tiennent à l'extérieur ^M, Ousirour, qu'il soit en bonne santé ^N, fils du ^O père divin, stoliste ^P, Imhotep, j.[v.], (5) [fils du...stoli]ste du domaine de Montou maître de Thèbes et du Château-du-taureau ^Q Horoudja (?) ^R j.v.

Il dit en adoration de son maître :

(6) [...Tu as fait (?) que je sois ass]is ^S sur mon siège à la tête des prophètes ^T, présidant à la place de grande pureté au sein de ceux-ci ^U (7) [...mes yeux (?) étant fix]és à regarder derrière moi, à surveiller celui qui circule ^V, veillant à ce qu'il n'accomplisse pas le rite en le négligeant ^W, car je sais ^X (8) qu'Amon aime la pureté plus que des millions d'offrandes, plus que des centaines de milliers de pièces d'or ^Y. Puisse Taténen créer pour lui (= Amon) la pureté chez son prophète, et Isis chez [son] prêtre pur ^Z (9) [...] Puisse-t-il se rassasier de Maât dont il vit ^{AA}, satisfaisant son cœur de la grande pureté ^{BB}.

J'implore de toi de (pouvoir) trépasser ^{CC} (10) alors que tous mes membres sont (encore) actifs ^{DD}, d'achever mon existence sur terre en servant ^{EE} Amon en tant que chef des prophètes dans son grand siège ^{FF}.

(A) Sur cette séquence de titres, voir principalement O. Perdu, *BIFAO* 88 (1988), p. 148-149 ; H.J. Thissen, *Die demotischen Graffiti von Medinet Habu* (*DemStud* 10), 1989, p. 26 ; Cl. Traunecker, dans W. Clarysse et al. (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1216-1217.

(B) Ce titre a été étudié par H. De Meulenaere, *CdE* XXXV (1960), p. 92-107, qui cite notre document sous le n°16 (p. 98). Le rapprochement hypothétique avec la statue Caire JE 37140 (doc. n°13) doit maintenant être écarté. Voir le commentaire *infra*.

(C) Les deux signes en bas de la première colonne font problème, et l'estampage n'est que de peu de secours. Le premier signe est assurément une divinité masculine assise, très probablement Osiris. G. Daressy avait lu le deuxième signe  mais cette lecture nous apparaît exclue, le signe s'apparentant assez nettement à .

(D) La forme composite «Ptah-Sokar-Osiris coptite à la tête du Château de l'or» recouvre sans aucun doute la forme du dieu qui est au centre des rites de Khoiak à Thèbes-est. Le culte d'Osiris coptite est en effet bien localisé dans la nécropole de la Grande Place au nord-est de Karnak (voir J. Yoyotte, *AEPHE* V^e sect. 86 [1977-1978], p. 168-169 ; L. Coulon, Fr. Leclère, S. Marchand, *Cahiers de Karnak* X [1995], p. 205-256) et les titulatures thébaines attestent l'existence de plusieurs prêtres liés à son culte (H. De Meulenaere, *CdE* LXVIII [1993], p. 51-52) ou à la confection des figurines de cet Osiris dans le «sanctuaire de Chentayt» qui lui est associé (voir commentaire *infra*).

(E) On peut hésiter entre les lectures *Hr-s3-3st*, «Harsiésis», et *Hr 3st*, «Horus, Isis» mais le signe gravé au-dessus du faucon est plus proche du trait que de l'œuf ; on suivra en cela la lecture de Daressy. L'incertitude est comparable dans le graffito d'Horsaisis et Horemheb à Karnak publié par Cl. Traunecker, dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1198 et p. 1199, n. g, mais on lira avec l'éditeur : *hm-ntr Wsjr m Dw3t Hr 3st*, «prêtre d'Osiris dans la Douat, d'Horus et d'Isis». Voir aussi le titre *hm-ntr n Wsjr Hr 3st Nbt-Hwt n hwt-ntr n Hwt*, «prophète d'Osiris, d'Horus, d'Isis et de Nephthys du temple de Hout(-Sekhem)» porté par Nesmin, propriétaire des papyrus BM 10188, 10208 et 10209 (cf. F. Haikal, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin I* [*BiAe* 14], 1970, pl. II) et par Hornefer, propriétaire de la statue Lausanne 7 (cf. Ph. Collombert, *RdE* 48 [1997], p. 56). Sur le sens général du terme *psdt* qui en vient à désigner tous les dieux d'un sanctuaire, voir notamment Chr. Zivie-Coche, *Tanis à l'époque ptolémaïque* (*TTR* 3), 2004, p. 113, n. (k).

(F) Titre bien attesté à Thèbes à l'époque tardive. Voir H. De Meulenaere, *CdE* LIX (1984), p. 238-241 et Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité* (*OLA* 58), 1994, p. 10, n. 14. C'est une charge relativement prestigieuse qui fait partie des prêtrises que s'est arrogées le stratège Platon au début du I^{er} siècle av. J.-C. (Caire JE 38033 = *RdE* 52 [2001], p. 90 et 94, n. [q]).

(G) *Sm3ty m Hwt-q3* est un titre spécifique osirien qui a été étudié par Cl. Traunecker, dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1200, n. (j), à partir de la représentation de l'édifice de Taharqa montrant l'élévation des quatre dieux des points cardinaux dans le cadre des rites de Djêmé : le prêtre désigné comme

le *sm3ty m Hwt-q3* est représenté en train de porter le dieu Sopdou sur son support, en compagnie de l'«épouse divine de ce dieu» (J.-Cl. Goyon dans R.A. Parker *et al.*, *The Edifice of Taharqa*, 1979, p. 67 et pl. 26). Il faut rapprocher de cette scène le texte de la procession des reliques d'Osiris dans les chapelles osiriennes de Dendera, où la légende concernant le nome arabe mentionne l'osireïon du nome appelé *Hwt-q3* en relation avec le dieu Sopdou placé dans le rôle de protecteur de la relique osirienne (*Dendara* X, 90, 9-14 ; cf. S. Cauville, *Les chapelles osiriennes. Commentaire* [BdE 118], 1997, p. 38). Dans la documentation thébaine, les titulaires de cette charge sont relativement rares ; outre Horsaisis, représenté sur le graffito du temple de l'est (Cl. Traunecker, *loc. cit.*), on peut citer le second prophète d'Amon Nespaoutitaouy, qui est aussi «prophète de Sopdou de l'Orient» (voir particulièrement le fragment de stèle Royal Ontario Museum acc. n° 907.18.841 publié par W. Spiegelberg, *RT* 35 [1913], p. 40 et récemment par N.B. Millet, dans *Egypt, Israel and the Ancient Mediterranean World. Studies in honor of D.B. Redford* [PdÄ 20], 2004, p. 303-306 et pl. ; sur les monuments de ce personnage, voir H. De Meulenaere, dans W. Clarysse *et al.* [éd.], *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1125 et n. 22). Il est évidemment tentant de comparer la théologie osirienne du *Hwt-q3* de celle d'autres «lieux hauts», tels que le *pr-q3* de Behbeit el-Hagara analysé par Chr. Favard-Meeks, *Le temple de Behbeit el-Hagara* (BSAK 6), 1991, p. 353-365 ; on rapprochera aussi du contexte des scènes de l'édifice de Taharqa les rites d'élévation des crocodiles évoqués par Ch. Sambin, dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur I*, p. 403-412, qui s'appuie également sur les données du *pr-q3* de Behbeit el-Hagara.

Pour le titre *sm3ty*, voir les références données par J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I* (CNIP 17), 1998, p. 179, n. 878. Sur le déterminatif de l'homme assis au bras levé qui intervient également dans les autres titres spécifiques d'Ousirour, *wn r(3) n jmht* et *hns m nhp3f*, voir note (I).

(H) Malgré l'irrégularité des traits formant le chiffre 4, nous optons pour la lecture «quatrième prophète d'Amon», le premier signe, plus large, ne faisant sens qu'en l'interprétant comme une barre d'unité. Sur ce titre à l'époque ptolémaïque, voir notamment J.-Cl. Goyon, *Cahiers de Karnak VII* (1982), p. 284, n. (I).

(I) Ce titre, comme le suivant, est un titre spécifique et la séquence est à chaque fois déterminée par un homme assis, le bras levé (voir par ex. les noms des prêtres spécifiques apollinopolitains dans la procession de l'escalier ouest [*Edfou* I, 538-544], ou la liste de *Dendara* VI, 174, 1-3 avec la remarque de S. Cauville, *RdE* 43 [1992], p. 196, n. 5). Le *wn r(3) n jmht* fait partie des prêtres spécifiques du nome thébain dans les listes des chapelles osiriennes de Dendera. Cf. *Dendara* X, 11, 1. Sur la désignation *jmht*, à la fois caverne d'où jaillit la crue et tombeau d'Osiris, voir les commentaires détaillés d'A. Egberts,

In quest of meaning. A Study of the Ancient Egyptian Rites of Consecrating the Meret-Chests and Driving the Calves (EgUit 8), 1995, I, p. 123-124, n. 1, et D. Meeks, *Mythes et légendes du Delta (MIFAO 125)*, 2006, p. 74-75, n. 157.

(J) Ce titre spécifique, associé au précédent, ne nous est pas connu dans les titulatures des prêtres thébains. Néanmoins, il peut être reconnu dans un passage d'un manuel de géographie religieuse de Tebtynis, où la notice concernant les lieux osiriens du nome thébain énonce les données suivantes (J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, 1998, I, p. 250 et II, pl. 25) :

[Butte] *hwt Mwt*

[Lieu] *w3st h[ft(t)] hr nbzs*

[Prêtres] *hns [...]* — *[sh]n 3ht*

[Barque] [...]

Le titre débutant par *hns*, inconnu par ailleurs (*ibid.*, I, p. 251, n. [g]), est très probablement celui attesté dans notre texte, *a fortiori* parce qu'il intervient après un autre titre de prêtre spécifique thébain. La lecture et le sens de la seconde partie de la séquence ne sont pas univoques. Nous proposons de lire *nhpzf*, «son tour (de potier)», allusion peut-être au façonnage d'une figurine en plusieurs endroits, le verbe *hns* pouvant avoir l'acception de «parcourir» un temple (Cf. Chr. Zivie-Coche, *Tanis à l'époque ptolémaïque [TTR 3]*, 2004, p. 122, n. [dd]). On comparera en ce sens le titre spécifique de la XXI^e province de Haute-Égypte, *qd h'w* «modeleur des chairs», prêtre «qui incarne Khnoum tout en servant Osiris» (J. Yoyotte, *RdE* 13 [1961], p. 90). Une autre traduction à résonance mythologique pourrait également être envisagée, en comprenant *m nhptzf*, «en son orbe», le terme *nhpt* désignant la sphère modelée sur le tour en disque solaire (cf. M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou [BdE 20]*, 1949, I, p. 122, n. 2). On en rapprochera peut-être un texte concernant le *hwt-Mwt* (*Urk.* VIII, 2 [1c]), cité par J.-Cl. Goyon, *JARCE* 20 (1983), p. 59, n. (51) : Mout la Grande est «celle qui crée Akhty, qui traverse le pays étant grosse du Disque qu'elle met au monde dans le temple de Mout» (*jr 3hty hns t3wy bh.tj m jtn dj r t3 m hwt-Mwt*).

(K) Sur la séquence *h3ty-(p-)t wr mr-hmw m W3st* dans les titulatures thébaines, voir J. Quaegebeur, dans *Aspekte spätägyptischer Kultur. Fs. E. Winter (AegTrev 7)*, 1994, p. 217-219 ; M. Coenen, dans W. Clarysse et al. (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1105 et n. 6 ; Fr.-R. Herbin, *RdE* 50 (1999), p. 150 et n. 10 ; et dernièrement K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit (ÄAT 45)*, 2001, I, p. 262-263, n. 5. Sur le rôle du «grand primat et chef des prophètes» d'après le *Manuel du temple*, voir J.Fr. Quack, *Archiv für Religionsgeschichte* 2 (2000), p. 11-12 ; *Id.*, *IBAES* 4 (2003), p. 114-115 ; *Id.*, *BSFE* 160 (2004), p. 20. Sur la hiérarchie du «grand primat» et du «primat en second», voir *infra* §III, n. (A).

(L) La restitution s'appuie sur les attestations de la séquence *ḥ3ty-p^ε wr mr ḥmw-ntr m W3st w^ε w^ε w^ε ḥn^ε nsw ntrw* que l'on rencontre, parfois avec des variantes, dans la titulature d'un certain Ousirour fils de Ankhefenkhonsou, selon la version développée qu'en donnent les pTubingen 2016, pBodleian Library Ms. Egypt.c.2 (P) et pWien 3861 (cf. M. Coenen, ZÄS 130 [2003], p. 162 et 166), et dans celle d'un dénommé Nesmin fils de Padiimennebnesouttaouy, propriétaire de la statue Caire RT 20/2/25/4 (*ḥ3ty-p^ε wr m W3st mr-ḥmw n ntrw nbw w^ε w^ε wy ḥn^ε nswt ntrw* ; copie du texte d'après le Registre Temporaire du Musée du Caire; pour une citation partielle, voir G. Vittmann, SAK 5 [1977], p. 255, n. 36). Voir aussi les monuments d'Harsiésis fils de Sheshonq (Caire RT 8/3/25/6 et RT 17/3/25/3, inédits).

(M) L'expression se comprend dans le prolongement de la précédente qui décrivait l'accès exclusif à l'intimité du dieu dont bénéficiait Ousirour. Elle reprend des modèles de formules bien attestés dans les autobiographies pour décrire les rapports entre les courtisans et le roi. Voir *Urk.* IV, 1794, 14-15 (ép. Amenhotep III) : *'qzj r 'ḥ tj sw m dsrw r m33 Hr m prf pn wrw wd3(w)zsn r-ḥ3* : «J'entrai dans le palais alors qu'il (=le roi) se trouvait dans la partie sacrée pour voir Horus dans cette sienne demeure, alors que les grands se retiraient à l'extérieur» (cf. H. Guksch, *Königsdienst* [SAGA 11], 1994, p. 125, (012)08) ; stèle de la XXVII^e dyn. Louvre C 317 (Sérapéum n°428 = É. Chassinat, RT 25 (1903), p. 53, l.10 ; cf. J.J. Clère, JEA 35 [1949], p. 40) : *mdt nrf nsw m w^ε, bw nb r rwty* : «(quelqu'un) à qui le roi parle dans l'intimité, alors que tout le monde se tient à l'extérieur».

(N) Si l'usage du mot *snb* après un nom propre sur les monuments tardifs est bien connu (voir en dernier lieu Å. Engsheden, GM 208 [2006], p. 14-15), la graphie utilisée ici avec le signe  est rare, mais se retrouve néanmoins sur la statue Caire JE 37328 publiée par K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, II, p. 439 et pl. 88; H. De Meulenaere me signale également : fragment Karnak-Nord, inv. VR 135, inscr. lat., col. 2 (= A.P. Zivie, BIFAO 72 [1972], p. 84); statue Caire JE 37076, inscr. lat. (= A.H. Zayed, ASAE 57 [1962], p. 156).

(O) Après le mot *s3* «fils» se trouve un signe peu clair, que le sens invite à lire  pour *n*.

(P) Sur la séquence *ḥry-s3t3 'b-ntr*, voir notamment A. Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo* (BdE 47), 1973, p. 155, n. (k) ; G. Vittmann, LÄ VI (1986), col. 63-65, s.v. Stolist. Selon le *Manuel du temple*, ces deux fonctions, organisées hiérarchiquement par ordre décroissant, correspondent à des charges précises dans les rituels

osiriens. Seuls leurs détenteurs sont en effet habilités à accéder à la butte et au lac sacrés, pour y pratiquer les rites liés aux figurines osiriennes. Cf. J.Fr. Quack, *Archiv für Religionsgeschichte* 2 (2000), p. 9-10.

(Q) Le «Château-du-taureau» (*ḥwt-k3*) est une désignation du temple de Tôd. Cf. G. Legrain, *BIFAO* 12 (1916), p. 114 ; H.W. Fairman, *The Bucheum* II, 1934, p. 48-49 ; S. Sauneron, *BÄBA* 6 (1960), p. 41, n. (b), qui cite notre document ; Chr. Thiers, *Tôd* II, index, p. 396, s.v. *Ḥwt-k3*. Pour une autre attestation dans les titulatures du clergé de Tôd, voir M. Coenen, *CdE* LXXIX (2004), p. 69, n°60 (*db3 mnḥt m Ḥwt-k3*).

(R) La graphie du nom, formé d'un idéogramme composite alliant le dieu hiéracocéphale assis et l'œil-oudjat, est à la fois rare et susceptible de plusieurs lectures. Les noms *Ḥr-wd3*, *Wd3-Ḥr* sont possibles, tout comme on pourrait suggérer une lecture *Ḥr-mn* sur le modèle de la graphie  de *Ns-mn* dans laquelle un babouin (*ns*) tient l'œil-oudjat (*m3* > *mn*). Cf. H. De Meulenaere, *BIFAO* 54 (1954), p. 78 ; M. Smith, dans *Grammata Demotika. Fs. Lüddeckens*, 1984, p. 200.

(S) Les traces peuvent convenir à la base d'un signe , déterminatif du verbe *ḥms* «s'asseoir», ce qui s'accorderait à la suite de la phrase. Voir l'*incipit* du formulaire des sièges de Deir el-Medineh invoquant «la bonne assise» *p3 ḥms nfr* (B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh* [MIFAO 58], 1930, p. 81 ; *Id.*, *CdE* XXVII [1952], p. 38 ; D. Valbelle, *MDAIK* 37 [1981], p. 475-481).

(T) Sur le sens de la préposition *m-gs ḥry*, voir *Wb* V, 200, 1-10 ; A. Egberts, *In quest of meaning*, I, p. 382, n. (h) avec nombreuses références.

(U) Sur l'expression '*b wr*, voir H.W. Fairman, *MDAIK* 16 (1958), p. 88-89, n. (h) ; A. Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo*, p. 158-160, n. (p) et (u). La fin de la phrase est peu claire, même si une lecture «au sein de ceux-ci», *nn* renvoyant aux prêtres, paraît la plus plausible. Pour ce sens de *m-ḥnw*, voir D. Meeks, *AnLex* 79.2324.

(V) L'état lacunaire du texte rend notre interprétation hypothétique. Elle repose sur le postulat d'une expression symétrique, fondée sur la mise en parallèle des verbes *dg3* / *m33*, par ailleurs très fréquente (voir, parmi de nombreux exemples, pLeyde T 32, IV, 23 = Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité*, p. 188 ; *Edfou* I, 38, 1 ; 84, 2). Pour l'idée de «regarder derrière soi» comme synonyme d'une vigilance exacerbée, voir le nom des dieux-gardiens *m3-ḥ3ꜣf* (*LGG* III, 201c-202a) ou *ḥrꜣf-ḥ3ꜣf* (*LGG* V, 303a-c). Il n'est pas exclu que la surveillance omnisciente dont il est question soit le fait du dieu qui «navigue

dans le ciel en regardant ici-bas» et dont «les yeux restent fixés sur ses biens», comme cela est bien souligné dans les *Recommandations aux prêtres* d'Edfou (cf. M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, I, p. 184-185). Sur cette idée du dieu qui «surveille», voir aussi les sentences des autobiographies rassemblées par K. Jansen-Winkel, *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, 1999, p. 90-91 (A.4.d.8-13). L'expression *pr h3* a le sens d'«aller librement, circuler» (voir Fr.-R. Herbin, *op. cit.*, p. 104-105). Elle peut désigner les allées et venues des desservants du temple (valeur proche de celle de *ʿq pr*, plus courante), comme, par exemple, en *Edfou* II, 240, 3.

(W) Pour le sens de *s3* «empêcher que, veiller à ce que... ne... pas», voir *Wb* III, 417, 18-19. Dans le langage formulaire de l'eulogie divine, l'expression *m hmꜣf / m hmꜣs* revient fréquemment dans des expressions du type «on ne peut parcourir le palais sans qu'il/elle (=le dieu) le sache / l'agrée» ou «on ne peut concevoir de plans à son insu» (cf. S. Sauneron, *Esna* V, 1962, p. 283, n. [e] ; E. Otto, *Gott und Mensch*, 1964, p. 141-142). Ici, cette structure ne peut être appliquée que difficilement et il est préférable d'imputer l'ignorance au desservant que contrôle Ousirour et de traduire en conséquence. Les *Recommandations aux prêtres* d'Edfou fustigent en effet cette «ignorance» synonyme de négligence : «Ne néglige pas (*m hm*) le moindre moment (de ton office), ne fais pas la sourde oreille au service qui t'incombe» (*Edfou* V, 344, 8 = M. Alliot, *op. cit.*, p. 190). À l'inverse, le bon prêtre est décrit comme «celui qui conduit le service régulier comme le service des fêtes sans négligence (*nn hm*)» (*Edfou* V, 343, 15 = M. Alliot, *op. cit.*, p. 192-193). Une autre interprétation est possible par comparaison avec un extrait des *Recommandations aux prêtres* de Philae, malheureusement lacunaire, où il est dit : «Faites en sorte de ne laisser entrer aucun profane (*rwtyw*) dans ce sanctuaire *que vous ne connaîtriez pas* (ou) qui contreviendrait à ce qui sort de la bouche du prêtre comme de tout responsable. Celui qui entre, ceux qui sortent, soyez-y attentifs, et aucun profane ne doit être avec eux (lit. lui). C'est à toutes les offrandes qui entrent qu'il faut être attentif. Gardez-vous d'offrandes qui soient impures. Qu'aucun homme n'entre dans cette salle-*ousekhet*, si ce n'est pour accomplir son office, et cela sans être vu de quiconque» (cf. H. Junker, dans *Studia Biblica et Orientalia*. III. *Oriens Antiquus* [*AnBibl* 12], 1959, p.156-158). Selon les mêmes principes, Ousirour se serait donc appliqué à ce qu'aucune personne non dûment habilitée, «qu'il ne connaîtrait pas», ne puisse accéder au sanctuaire.

(X) Les derniers signes de la colonne ne sont pas clairs, mais la lecture fait peu de doute. La séquence *jwꜣj rhꜣkw(y)* est en effet très fréquente pour introduire les phrases à valeur générale ou proverbiale. Cf. K. Jansen-Winkel, *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, 1999, p. 14-15 (e). Voir, par exemple, cette adresse à Amon

sur la statue Caire JE 36576, E³, 6 : «offrant Maât à ta chapelle mystérieuse car je sais (*jwzj rhzkwj*) que c'est d'elle que tu vis» (cf. I. Guernier, *BIFAO* 104 [2004], p. 267-268).

(Y) Cette formule se retrouve dans les *Recommandations aux prêtres* d'Edfou : «Ô prophètes d'Outjeset-Hor..., qu'on se garde d'entrer en état d'impureté (*j hmw-ntr...hr tw r 'q m s3t*), car le dieu préfère la pureté à des millions d'offrandes, à des centaines de milliers d'électrum (*dr mr ntr 'b r h3 n ht r hfnw nw d'm*). Ce qui le rassasie, c'est Maât, et c'est d'elle qu'il se satisfait (*s3y3f n m3't htp3f hr3s*). C'est de la grande pureté que son cœur se satisfait (*htp jb3f hr 'b wr*)» (Edfou VI, 349, 5-6). Sur ce passage et l'exigence de pureté rituelle, voir H.W. Fairman, *MDAIK* 16 (1958), p. 88-89, n. (h) ; M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, I, p. 183 ; A. Gutbub, *Textes fondamentaux*, I, p. 160, p. 167-168 et dernièrement J. Dieleman, *Priests, Tongues and Rites (RGRW 153)*, 2005, p. 211-220, part. p. 213. Une formule proche peut être reconnue également dans un texte du même genre à Dendera (*Dend.* XI, 133, 3, complété par la photographie, pl. 90) : [*m*]r ntr 'b n pr3f [*r...*] nw h3 nbw, «le dieu préfère la pureté de sa demeure à [des trésors (?)] d'argent et d'or». Ce type de formules trouve sa contrepartie dans la prédilection affichée par les prêtres de la Basse Époque pour la faveur des dieux «plus que des millions de toutes autres choses» (cf. stèle Sérapeum SIM. 4114, l. 6-7 = J. Vercoutter, *Textes biographiques du Sérapeum de Memphis [BEHE 316]*, 1962, p. 101). L'impératif de pureté est aussi fréquemment mentionné dans les autobiographies de prêtres. Voir, à la Troisième Période intermédiaire, ce passage de l'inscription de la statue stélophore Caire CG 42208, c, 20 (= K. Jansen-Winkel, *Ägyptische Biographien der 22. und 23. Dynastie [ÄAT 8]*, 1985, I, p. 49 et p. 58-59, n. 73-74 ; II, p. 456), proche du passage des *Recommandations aux prêtres* d'Edfou cité *supra* : «Je t'ai offert la Maât, mon abomination étant le désordre-*jsft*, je me suis gardé de l'impureté, étant purifié <de> réclamation indue» (voir aussi H.W. Fairman, *op. cit.*, p. 88, n. 3).

(Z) Ce passage est de compréhension difficile et notre traduction reste hypothétique. Taténen intervient fréquemment dans les invocations des textes privés ptolémaïques (voir l'extrait de Caire JE 37075 cité *infra* n. [FF]). Ici, il apparaît dans une position qu'on peut assimiler à son rôle créateur traditionnel. La deuxième divinité est quant à elle assez peu lisible. Le plus probable est d'en faire une Isis. Quant au groupe  en tête de la colonne 9, les différentes lectures envisageables à partir des valeurs de l'arbre (*jm*, *m*, *j*, *jr*, *ht*, etc.) ne donnent pas de sens satisfaisant.

(AA) Sur 'nh m m3't appliqué à Amon, voir P. Vernus, *BIFAO* 75 (1975), p. 35, n. (q), et l'exemple de la statue Caire JE 36576 cité *supra*, n. (X). On retrouve ici et dans la formule suivante un texte parallèle au passage des *Recommandations aux prêtres* d'Edfou cité dans la note (Y).

(BB) Pour le parallèle, voir *supra* n. (Y) et aussi *Edfou* VI, 348, 10-11 : *ḥtp ḥmꜣf ḥr 'b wr ḥrt kꜣꜣf mtwt-kꜣ* : «C'est de la grande pureté que Sa Majesté se satisfait, la nourriture de son *ka*, c'est «la semence-du-taureau» (= Maât)». Sur *'b wr*, voir *supra* n. (U).

(CC) Pour l'expression *sbj-n-kꜣꜣf*, voir *Wb* III, 430, 1-2 ; O. Perdu, *RdE* 48 (1997), p. 179, n. ab. Pour la paléographie du signe *sbj*, voir D. Meeks, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie* (*Palhiero* 1), 2004, p. 58, §153.

(DD) Pour cette formule très fréquente dans les textes tardifs, voir E. Otto, *Gott und Mensch*, 1964, p. 105-106 ; Fr.-R. Herbin, *Le Livre de parcourir l'éternité*, p. 92-93 et *id.*, *RdE* 50 (1999), p. 194 (II,1).

(EE) Pour une graphie proche du signe *šms*, dans laquelle Mafdet marche sur ce qui ressemble à une «embarcation renversée», voir notamment la statue Caire JE 37149, publiée par K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, I, p. 244, n. (29) et II, p. 432, c, 4 et pl. 81, bas, et le commentaire de D. Meeks, *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie*, p. 64-65, §170.

(FF) Un parallèle se trouve sur la statue Caire JE 37075, pilier dorsal, col. 4 (= H.W. Fairman, *JEA* 20 [1934], pl. I, 1) : *jn Tnn Dḥwtj dj sprꜣj Wꜣst m jmꜣḥ skmꜣj tp-tꜣꜣj m šms Jmn m 'b-ntr m stꜣf wrt* : «Ce sont Taténen et Thot qui ont fait que j'atteigne Thèbes en tant qu'*imakh* et que j'achève mon existence terrestre en servant Amon en tant que purificateur du dieu dans son grand siège». Comme l'avait vu Fairman, *tp-tꜣ* a le sens d'«existence terrestre» ; voir aussi *Wb* V, 274, 29 ; K. Jansen-Winkel, *Ägyptische Biographien* (*ÄAT* 8), 1985, I, p. 297, n. (1)-(2) ; J. Osing, *Das Grab des Nefersecheru in Zawyet Sulṭan* (*ArchVer* 88), 1992, p. 51, n. (ao) et p. 69, n. (q) ; P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon* (*OLA* 78), 1997, p. 1138. L'expression *skm tp-tꜣ* est attestée aussi sur d'autres statues telles que Caire JE 36961 = J.-Cl. Goyon *et al.*, *Trésors d'Égypte. La «cachette» de Karnak. 1904-2004*, 2004, n°24, p. 84-85, p.135, face avant, col. 5 [copie fautive]. La lecture *tp(y)-tꜣ* «descendant» (voir dernièrement P. Vernus, *GM* 181 [2001], p. 105-110 ; O. Perdu, *BIFAO* 105 [2005], p. 219-220, n. o, avec réf.) est ici exclue, *a fortiori* parce que des expressions proches substituent au terme *tp-tꜣ* le terme *'ḥ* «temps de vie» cf. *Wb* IV, 317, 5 ; J. Vercoutter, *Textes biographiques du Sérapeum de Memphis*, p. 86, n. (N) ; et les exemples suivants : *djꜣt skmꜣj 'ḥ' m 'nh nfr* : «puisses-tu faire en sorte que j'achève mon existence dans une vie parfaite» (statue Philadelphie University Museum 42.9.1, col. 33 = H. Ranke, *MDAIK* 12 [1943], p. 115) ; *km.nꜣj 'ḥ'(ꜣj) ḥr-tp tꜣ* «après que j'ai terminé mon existence sur terre» (statue inédite Los Angeles County Museum 48.24.8 = A 5141.48.372, pilier dorsal, col. 3). Enfin, on rapprochera du souhait d'Ousirour ce passage de la statue ptolé-

maïque de *P3-dj-Jmn-R'-nb-W3st* (Caire JE 37442 + Richmond L-27-41-6, ex. New York, MMA 07.228.33, texte sur la robe, col. 2-3 = *ESLP*, pl. 36, fig. 86 et p. 45) où le propriétaire dit avoir «atteint (l'âge de) 80 ans en servant son maître (*m šms nbz*)». Pour la date de ce dernier document, voir H. De Meulenaere, *CdE* LXVIII (1993), p. 64 et LXXVII (1997), p. 19.

Ousirour et le culte osirien

Nous ne possédons pas d'élément permettant de situer précisément la carrière d'Ousirour, mais les caractéristiques paléographiques invitent à suivre l'avis de G. Daressy¹⁵ et à placer la rédaction de l'inscription dans la première partie de l'époque ptolémaïque. Parmi les titres d'Ousirour, qui cumule de très hautes fonctions (*h3ty-p' wr, mr-hmw m W3st*, etc.), le nombre et la diversité des charges concernant le culte d'Osiris sont particulièrement notables. La forme d'Osiris coptite à la tête du Château de l'or, à laquelle est attaché Ousirour, permet de localiser une partie de son activité dans la nécropole de la Grande Place au nord-est du temple. Initié peut-être dès le Nouvel Empire ou au début de la Troisième Période intermédiaire, puis accentué à l'époque saïte, le développement de cet *abaton* connaît son apogée sous le règne de Ptolémée IV avec la construction de catacombes somptueusement décorées¹⁶. La décoration de la galerie sud, partiellement reconstituée, permet de montrer que l'Osiris coptite était le dieu principal de ce sanctuaire destiné à accueillir les figurines osiriennes réalisées au mois de Khoiak et que l'édifice était conçu comme un tombeau situé sous une butte surmontée d'un arbre-*j3d* ; Osiris y est accompagné de divinités habituellement associées à ce type d'édifice, à savoir Harsiésis, Chentayt et Merketès, Isis et Nephthys, les pleureuses, la Nourrice, Anubis et les 77 dieux-gardiens de Pharbaïthos¹⁷. Nous serions tenté de voir dans la séquence «Ptah-Sokar-Osiris coptite à la tête du château de l'or, Horus, Isis, Nephthys et l'ennéade qui est à leur suite» une désignation globale de ces dieux demeurant dans les catacombes de Karnak. Au sein de l'exceptionnelle association de titres spécifiques¹⁸ osiriens que présente Ousirour, «celui-qui-ouvre-la porte-du-caveau» (*wn r(3) n jm3t*) — que les textes de

¹⁵ G. Daressy, *BIFAO* 11 (1914), p. 235.

¹⁶ Cf. L. Coulon, Fr. Leclère, S. Marchand, *Cahiers de Karnak* X (1995), p. 205-251 ; Fr. Leclère, *BSFE* 153 (2002), p. 24-44.

¹⁷ Voir dernièrement L. Coulon, dans J. Assmann et alii (éd.), *Der Abschied von den Toten. Trauerrituale im Kulturvergleich*, 2005, p. 330-334.

¹⁸ Sur cette notion, voir les travaux de J. Yoyotte, H. De Meulenaere et S. Cauville, ainsi que la contribution récente de Fr. Colin, dans H. Melaerts, L. Moeren (éd.), *Le rôle et le statut de la femme en Égypte hellénistique, romaine et byzantine* (*StudHell* 37), 2002, p. 87-109 (avec la bibliographie antérieure).

Dendera désignent comme un des prêtres thébains prenant part aux mystères de Khoiak¹⁹ — correspondrait particulièrement bien au nom d'un prêtre officiant dans les catacombes. L'accès au caveau du dieu situé sous la butte arborée de l'arbre-*jšd*, à Djêmé (dont la Grande Place au nord-est de Karnak est une réplique), est défini dans des termes similaires dans l'adresse finale de certaines stèles thébaines tardives où le défunt souhaite rejoindre Osiris : «Ô les portiers de la butte de Djêmé, les *bšw jqrw* dans le vénérable arbre-*jšd*, ouvrez-moi l'accès au monde souterrain tout entier (*wn(w) r(š) m (zn) jmht mj qdzn*), laissez-moi accéder auprès de vous!»²⁰ Cette caverne-*jmht* évoque également la source de la crue, mise en relation avec le tombeau osirien sous l'appellation spécifique de «caverne du Noun» (*tpht Nwn*) représentée dans les figurations de la butte de Djêmé de l'édifice de Taharqa et de la chapelle d'Osiris *hqš-dt*, à proximité de la Grande Place²¹.

La charge de *smšty m Hwt-qš* est elle aussi, on l'a vu, à mettre en relation avec les rites de Djêmé, comme en témoignent les scènes de l'édifice de Taharqa ; l'existence d'un graffito d'Horsaisis, un autre titulaire de cette prêtrise relativement rare, à proximité du secteur osirien du nord-est, inviterait *a priori* aussi à la rattacher aux rites qui s'y déroulaient²². Mais on notera que les textes associés aux représentations de l'édifice de Taharqa évoquent la «butte d'Osiris à proximité de Mout, maîtresse du ciel». D'ailleurs, parmi les titres portés par les autres officiants présents dans la cérémonie, celui d'«Ami unique» (*smr w'ty*) est connu à travers les titulatures tardives comme étant associé à une forme d'Osiris *pš-wn-hšty-f*²³, elle-même bien ancrée dans la théologie du Château-de-Mout²⁴. Par ailleurs, dans la titulature d'Ousirour, le titre spécifique de «celui qui parcourt avec son tour (?)», plus énigmatique, serait, si l'on en croit la notice monographique d'un des papyrus issus de la bibliothèque sacerdotale de Tebtynis, à rattacher à la butte du «château de Mout» *hwt-mwt*²⁵, associée elle aussi à Djêmé (*hft-hr nbzn*)²⁶. De toute évidence, les rites de Djêmé sur la rive est se partageaient entre au moins deux buttes osiriennes²⁷ ; Nesmin, propriétaire du

¹⁹ S. Cauville, *Le temple de Dendara. Les chapelles osiriennes. Commentaire* (BdE 118), 1997, p. 12.

²⁰ Cf. Abd el Hamid Zayed, *ASAE* 56 (1959), p. 101 et pl. I-II.

²¹ Cf. M. Gabolde, *BIFAO* 95 (1995), p. 240 et p. 248-250.

²² Voir les références *supra* n. (G).

²³ Voir les stèles Louvre E 18923 et Brooklyn 71.37.2 ; cf. H.J. Thissen, *Die Demotischen Graffiti von Medinet Habu* (*DemStud* 10), 1989, p. 34 ; J. Quaegebeur, *GM* 119 (1990), p. 76-77 et n. c.

²⁴ Voir l'hymne ptolémaïque à cette forme osirienne dans le temple de Mout à Karnak (PM II², 256 [3, e]), dont un extrait est donné par Brugsch, *Thesaurus* 757 (g) ; 1309 (6) ; cf. aussi H. De Meulenaere, *BiOr* 48 (1991), col. 466, qui renvoie à R. Fazzini, *The Precinct of the Goddess Mut : Preliminary Report*, 1979, p. 5, fig. 27a South.

²⁵ Cf. *supra* n. (J).

²⁶ J.-Cl. Goyon, dans R.A. Parker *et al.*, *The Edifice of Taharqa* (BES VIII), 1979, p. 53, n. 78.

²⁷ G. Lecuyot, M. Gabolde, dans Chr. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists* (OLA 82), 1998, p. 666 ; noter l'existence d'un prophète d'Osiris «qui réside dans les buttes de Mout» (*hm-ntr Wsjr-hrj-jb-jšwt-Mwt*) attesté sur la stèle saïte Turin 1568 (= E. Scamuzzi, *Egyptian Art in the Egyptian Museum of Turin*, 1964, pl. XCIX ; E. Graefe, *Untersuchungen zur Verwaltung und Geschichte der Institution der Gottesgemahlin des Amun*, 1981, §22.2, Exc. 1, p. 60 et p. 62).

célèbre papyrus Bremner-Rhind et d'autres rituels osiriens au IV^e s. av. J.-C., est à la fois «prophète d'Osiris *wp-jšd*», ce qui l'associe directement à la Grande Place du secteur nord-est de Karnak, et «prophète d'Osiris au cœur de l'Ishérou» ce qui le met en rapport avec le lac sacré de Mout²⁸.

Aux fonctions d'Ousirour explicitement dédiées au culte osirien, on peut associer d'autres titres qui doivent y être liés plus ou moins directement. En premier lieu viennent les charges de «prophète d'Horus de la Blanche, le grand des deux *uræi*, le grand de puissance» et de «premier prophète de la statue de Pharaon vivant éternellement». La première séquence de titres a été mise en relation par Cl. Traunecker, dans le contexte thébain, avec le développement des rites de Djémé²⁹. Parallèlement, il apparaît que le culte de la statue royale, qui a donné naissance à une prêtrise autonome à l'époque saïte³⁰ puis sous les Nectanebo, est probablement aussi en relation étroite avec les rites osiriens. À l'hypothèse de H. De Meulenaere, qui reliait les témoignages thébains du culte des effigies de Nectanebo au temple de Khonsou³¹, il est possible d'en opposer une autre qui associerait aux quartiers osiriens de Karnak ces manifestations de piété envers le souverain. Dans d'autres localités d'Égypte, le lien du titre avec un sanctuaire osirien est signifié parfois de manière évidente³² ; à Thèbes, les titulaires de la charge de «prophète de la /des statues du pharaon» exercent aussi souvent des fonctions dans le culte osirien et plus particulièrement dans les rites du secteur oriental³³. Par ailleurs, les textes des chapelles osiriennes de Dendera précisent que les statues des rois de Haute et de Basse-Égypte sont associées comme divinités parèdres au «sanctuaire de Chentayt», c'est-à-dire au lieu de fabrication des figurines osiriennes³⁴.

²⁸ F. Haikal, *Two Hieratic Funerary Papyri of Nesmin I* (BiAe 14), 1970, p. 14, n. 3 et 4 ; les mêmes titres sont portés par le propriétaire de la statue Caire JE 37160 (inédate), appartenant à la même famille. Pour le rôle de Nesmin dans les cultes de la nécropole osirienne du nord-est de Karnak, voir L. Coulon, dans J. Assmann *et alii* (éd.), *Der Abschied von den Toten. Trauerrituale im Kulturvergleich*, 2005, p. 334-340.

²⁹ Cl. Traunecker, dans W. Clarysse (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1222-1226 (avec mention de notre document).

³⁰ Voir H. De Meulenaere, communication au colloque *La XXVI^e dynastie. Continuités et ruptures*, Université de Lille III, 26-27 novembre 2004, à paraître.

³¹ H. De Meulenaere, *CdE* XXXV (1960), p. 101-103.

³² Voir par ex. *ibid.*, p. 94-95, doc. (6) et (7). Sur la proximité entre le culte de Nectanébo II et le culte osirien à Coptos, voir les indices rassemblés par M. Gabolde, *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais* 1 (2000), p. 10-11.

³³ Ahmès fils de Smendès, propriétaire de la statue Caire JE 37075 (H. De Meulenaere, *op. cit.*, doc. n°12) joue un rôle de premier plan dans les mystères osiriens de la maison de Chentayt à Karnak (voir le commentaire *infra*) ; Hor, propriétaire de la statue BM 38212 (H. De Meulenaere, *op. cit.*, doc. n°13 ; sur sa famille, voir *Id.*, *CdE* LIX [1984], p. 240), est «prophète d'Osiris de la porte supérieure», c'est-à-dire la porte de l'est décorée sous Nectanébo I^{er}, à proximité de la nécropole de l'Osiris copte. Ajouter le cas d'Horemheb, «prophète des statues» et «prophète d'Osiris-Apis», connu par le bloc Brooklyn 16.580.214 et par un graffito situé à proximité de cette même porte de l'est et qu'il partage avec son frère, Horsaisis, qui exerce, lui, des charges osiriennes semblables à Ousirour sur le siège du Caire (cf. Cl. Traunecker, dans W. Clarysse (éd.), *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, 1998 p. 1191-1229 et voir *infra* §IV). Enfin, voir aussi les charges d'Ankhpakhered en comparant les données de sa statue Caire JE 38009 (cf. *infra*, n. 42) et celles du pFlorence dem. 3678 (cf. E. Lanciers, *RdE* 42 [1991], p. 143) dans lequel il est «prophète des dieux Evergètes».

³⁴ É. Chassinat, *Le mystère d'Osiris au mois de Khoiak I*, Le Caire, 1966, p. 310 et 344 ; E. Lanciers, *RdE* 42 (1991), p. 134.

De même, l'imbrication du culte des Ptolémées et de celui des effigies osiriennes a pu être mise en évidence à travers l'étude récente des inscriptions de sarcophages osiriens issus de la nécropole de Rô-Sétaou³⁵. L'ensemble de ces éléments semble plaider pour une relation étroite entre culte d'Osiris et culte dynastique.

Les fonctions de «primat» et de «chef des prophètes» ne sont pas non plus totalement étrangères aux rites osiriens. Elles sont en effet évoquées dans les rituels et liturgies thébains d'époque tardive, tel ce passage du papyrus Louvre N 3176 (S), détaillant les cérémonies des fêtes de Khoïak, où le rôle du *ḥṣty-(p-)*³⁶ apparaît explicitement : «Sortir en procession et faire halte dans sa résidence du château de Sokar. Dire par le gouverneur-*ḥṣty-(p-)* : Le dieu est revenu à sa demeure ; que son ennéade le reçoive au repas du soir. Les prophètes et les supérieurs du secret, ils lui répondent à chaque fois qu'il parle.» De même, le *Livre de parcourir l'éternité* du pLeyde T 32 évoque le rôle du «chef des prophètes» en ces termes : «Tu ouvres le chemin et rejoins la nécropole, en cette nuit de haler Sokaris. Tu es certes le chef des prophètes dans Thèbes, en ce jour de l'enterrement.»³⁷

D'une manière générale, le statut particulièrement éminent des membres du clergé d'Osiris copte au IV^e siècle et au début de l'époque ptolémaïque est un phénomène qui mérite d'être souligné. Le cas le plus représentatif est celui d'Ahmès fils de Smendès, propriétaire de la statue Caire JE 37075³⁸, qui joue aussi un rôle de premier plan dans le culte d'Osiris copte et la confection des figurines de ce dieu au sein du «sanctuaire de Chen-tayt»³⁹. Par ailleurs, tout en étant un érudit, car il affirme avoir rédigé les inscriptions d'une porte du temple de Khonsou, Ahmès était issu d'une famille prestigieuse, comme l'a montré J. Quaegebeur en confrontant les textes de sa statue aux inscriptions de la tombe de son père Smendès dans l'Assassif (TT 190)⁴⁰. Smendès s'y décrit comme «(celui) que le roi a distingué au-dessus de ses hommes glorieux, celui que Sa Majesté elle-même a choisi parmi les habitants de Thèbes». Ahmès, quant à lui, se dit dans son autobiographie avoir été porteur d'un ordre royal lors d'une de ses missions en tant que gouverneur (*ḥṣty-ʿ*) de Memphis et administrateur (*ḥq3-ḥwt*) du nome hermopolite⁴¹, avant son retour à Thèbes. La

³⁵ Voir l'étude à paraître de M. Minas, *MDAIK* 62 (2006), que l'auteur nous a aimablement communiquée.

³⁶ pLouvre N 3176 (S), V, 26-30 (cf. P. Barguet, *Le papyrus N. 3176 (S) du Musée du Louvre* [BdE 37], 1962, p. 17, p. 19 et n. 6).

³⁷ Cf. pLeyde T 32, VI, 19-20 (= Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité* [OLA 58], 1994, p. 65 et p. 226-227).

³⁸ H.W. Fairman, *JEA* 20 (1934), p. 1-4.

³⁹ J. Yoyotte, *AnnEPHE* V^e sect. 86 (1977-1978), p. 168 ; L. Coulon, dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the 21st Century : Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists, Cairo, 2000*, 2003, vol.I, p. 141-142.

⁴⁰ J. Quaegebeur, «À la recherche du haut clergé thébain à l'époque gréco-romaine», dans S.P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes (P.L.Bat 27)*, 1995, p. 146-149. La datation de la statue d'Ahmès sous Ptolémée III proposée par l'auteur est remise en cause à l'aide de très sérieux arguments par H. De Meulenaere dans une étude encore inédite que celui-ci nous a aimablement communiquée et qui plaide pour une attribution au règne de Nectanébo II.

⁴¹ *Ibid.*, p. 148-149.

qualité de sa statue est un indice supplémentaire du statut particulier de ce personnage⁴². La proximité des charges d'Ahmès et d'Ousirour, voire de leurs inscriptions, ne peut donc que nous inciter à ne pas sous-évaluer le prestige du second.

Le témoignage d'un «chef des prophètes»

L'invocation d'Ousirour à son maître Amon offre un témoignage original sur l'activité d'un chef des prophètes à l'époque ptolémaïque. Ousirour décrit en effet sa prééminence dans le domaine de la «grande pureté» et laisse à penser qu'il surveillait les purifications des desservants du culte avant le rituel. Il est attesté que ces purifications avaient lieu dans le lac sacré du temple⁴³ et il est probable que, si Ousirour évoque un lieu précis, ce soit le lac sacré de Karnak, au sud d'Ipet-sout. Le contrôle du «chef des prophètes» s'exerce également sur les allées et venues à l'entrée du temple, à l'égard de «tout homme qui désire pénétrer en ce temple, ou qui a quelque besogne à y accomplir», pour paraphraser un passage des prescriptions de pureté rituelle du temple d'Esna⁴⁴. En filigrane du texte du siège et de celui des *Recommandations aux prêtres* de Philae⁴⁵, que nous avons mis en parallèle avec lui, on perçoit la nécessité pour la haute hiérarchie du temple de maintenir sous surveillance le sas d'accès au sanctuaire, non seulement pour les nécessités liturgiques de la purification, mais probablement aussi pour que des cérémonies anarchiques ou des offrandes d'officiants «officieux» pouvant détourner les profits du temple ne puissent avoir lieu⁴⁶.

L'exigence de «pureté», dans ses acceptions physiques (propreté et abstinence) et morales (exercice de la *maât*), est le leitmotiv qui domine la description du comportement dans le temple tel que les textes ptolémaïques le décrivent et l'inscription d'Ousirour en est un reflet fidèle. Une source commune a pu en effet être décelée entre certaines inscriptions d'Edfou et de Dendera et notre document, à savoir les *Recommandations aux prêtres*⁴⁷,

⁴² Un autre monument de belle facture a été consacré au nom d'un autre prêtre d'Osiris copte, Ankhpakhered, fils d'Ousirour (Caire JE 38009 = K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, n°37, I, p. 232-236 ; II, p. 427-429, pl. 77-79). Par un rapprochement avec un document démotique, H. De Meulenaere a pu situer avec une relative certitude la carrière de ce personnage sous Ptolémée III (dans *Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 86), autre indice de l'importance du culte d'Osiris copte à cette période.

⁴³ M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, I, p. 5-7 ; S. Schott, *Die Reinigung Pharaohs in einem memphitischen Tempel* (Berlin P13242), 1957, p. 80-84 ; D. Meeks, dans *Dictionnaire de la Bible. Supplément IX*, 1979, col. 440.

⁴⁴ Esna III, 197, 19 et S. Sauneron, *Esna V*, 1962, p. 344 et 346, n. j.

⁴⁵ Voir *supra* n. (W).

⁴⁶ Voir par ex. la stèle de Tibère (BM 1053), évoquant l'édification d'un mur d'enceinte autour du temple de Mout pour éloigner la souillure d'une populace porteuse d'offrandes et de prières «sauvages» aux dieux. Cf. Chr. Thiers, *BIFAO* 95 (1995), p. 505, doc. 8.

⁴⁷ Sur ce type de texte, voir M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, I, p. 181-195 ; A. Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo*, p. 144-184 ; M. Weinfeld, dans S. Israelit-Groll (éd.), *Egyptological Studies (Scripta Hierosolymitana 28)*, 1982, p. 224-250 ; J. Fr. Quack, dans J. Assmann, M. Bommas, *Ägyptische Mysterien?*, 2002, p. 106-107 ; Chr. Leitz, *Quellentexte zur ägyptischen Religion I. Die Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit (Einführungen und Quellentexte zur Ägyptologie 2)*, 2004, §4, p. 36-42 ('Vorschriften für die Priester').

d'où un extrait à caractère sentencieux sur la prédilection d'Amon pour la pureté est manifestement tiré. Cette communauté d'inspiration entre une inscription privée et ce corpus dont les temples ptolémaïques offrent de larges extraits se retrouve notamment dans le texte d'une stèle abydnienne de la XXVI^e dynastie qui montre également des parallèles aux prescriptions bien connues par certains passages d'Edfou, de Dendera et de Kom Ombo⁴⁸. La structure même de l'invocation d'Ousirour fait pendant à la mise en œuvre de ces *Recommandations aux prêtres* dans les temples gréco-romains. Celles-ci peuvent de fait prendre la forme d'un appel aux prêtres promettant les bienfaits d'une vie longue et d'une survie posthume assurée en échange de la pureté, comme dans ce texte d'Edfou : «Ô prophètes, pères du dieu, vous les porteurs du (dieu) d'Edfou! Désirez-vous une longue vie, sans destruction de l'âme, à l'intérieur de son temple ? (...) alors soyez purs, afin d'éviter la souillure : (car) la nourriture (nécessaire) à Sa Majesté (divine), c'est la pureté ! Purifie-toi au [matin] dans le lac de son domaine.»⁴⁹ La rhétorique d'Ousirour en est l'exacte symétrie, soulignant son exigence de pureté dans le sanctuaire avant de demander une fin de vie heureuse.

II. Le siège Musée de Louxor 807 (pl. III et Vc)⁵⁰

Il s'agit d'un siège de grès actuellement conservé dans les réserves du Musée de Louxor sous le n°807. La teneur de l'inscription nous assure qu'il provient de Karnak. Celle-ci est insérée dans un petit tableau, à l'extrémité gauche duquel se trouve une représentation du personnage debout.

Translittération et traduction

(1) *jt-ntr hm-ntr Jmn m Jpt-swt hm-ntr n 3st hm Dhwty rdwy-ntr n Jmn h3ty* (2) *hry-s3t3 'b-ntr Ns-Hmnyw*
s3 mj n<n> hry-s3t3 'b-ntr K3p-zf-h3-Mntw (3) *m3'-h3rw*
s3 mj-nn Wsr-Hnsw m3'-h3rw
s3 mj-nn hry-s3t3 'b-ntr (4) *rh-ht wr m W3st K3p-zf-h3-Mntw m3'-h3rw*
ms.(5)n nb(t)-pr jhyt n Jmn-R' Ty-tft (?)
jw n(3y)-w rnw mn m Jpt-swt dt

⁴⁸ O. Perdu, *RdE* 52 (2001), p. 200-209.

⁴⁹ *Edfou* V, 392, 13-16 ; trad. M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, p. 189.

⁵⁰ Nous remercions les autorités du Musée de Louxor qui nous ont permis d'accéder à l'objet et de le publier, ainsi qu'A. Chéné qui en a effectué les photographies. Le siège se trouvait autrefois dans le magasin du Karakol à Karnak, sous le numéro d'inventaire 189. Dimensions : largeur (à la base) : 48,5 cm ; hauteur = 35,5 cm ; pr. = 22,5 cm ; largeur des poignées : 7,5 cm.

(1) Le père divin, le prophète d'Amon dans Ipet-sout, le prophète d'Isis^A, le prophète de Thot^B, les jambes-du-dieu d'Amon aux deux faces^C, (2) le stoliste Neskhemenyou^D fils du prêtre de même rang, le stoliste Kapefhamontou (3) j.v. fils du prêtre de même rang Ouserkhonsou j.v. fils du prêtre de même rang stoliste, (4) grand savant dans Thèbes^E Kapefhamontou j.v. qu'a engendré (5) la dame, chanteuse d'Amon-Rê, Ta(-net)-...(?)^F. Leurs noms perdureront dans Ipet-sout à jamais^G.

(A) Pour le clergé d'Isis à Thèbes, voir A. Forgeau, *BIFAO* 84 (1984), p. 155-187 ; ajouter par exemple M. Depauw, *The Archive of Teos and Thabis from Early Ptolemaic Thebes. P. Brux. dem. inv. E. 8252-8256 (MRE 8)*, 2000, p. 97 ; H. Jacquet-Gordon, *The Graffiti on the Khonsu Temple Roof at Karnak. A Manifestation of Personal Piety, The Temple of Khonsu 3 (OIP 123)*, 2003, p. 109, n°321 ; K. Jansen-Winkel, *MDAIK* 60 (2004), p. 98-105, publiant la statue Caire JE 37847, qui mentionne plusieurs prêtrises de formes locales d'Isis, mal caractérisées jusqu'à présent.

(B) Concernant le clergé de Thot à l'époque tardive, le titre développé *hm-ntr Dḥwty (n) pr-Jmn* est le plus fréquemment attesté. Cf. K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, I, p. 55, n. 4 ; ajouter Caire CG 1148 = L. Borchardt, *CGC. Statuen und Statuetten IV*, 1934, p. 81 ; pour le titre simple *hm-ntr n Dḥwty*, voir aussi coll. Harer, n° 28 (= G.D. Scott III, *Temple, Tomb and Dwelling : Egyptian Antiquities from the Harer Family Trust Collection*, 1992, n° 28, p. 54-55) ; pour une chapelle de Thot à Karnak, voir J.-Cl. Goyon, Cl. Traunecker, *Cahiers de Karnak VII* (1982), p. 355-366 ; une autre, d'époque ptolémaïque, est située au nord du temenos d'Amon, cf. M. Dewachter, *CdE* LIV (1979), p. 9-12 ; sur Thot à Thèbes, voir aussi Y. Volokhine, *BIFAO* 102 (2002), p. 405, n. 5.

(C) Le titre de *rdwy-ntr n Jmn-ḥṣty* est connu à Thèbes sous plusieurs variantes. Cf. A.H. Zayed, *ASAE* 57 (1962), p. 146 ; H. De Meulenaere, dans Chr. Eyre *et al.*, *The Unbroken Reed. Studies A. Shore (OccPubl 11)*, 1994, p. 218, n.(a) ; M. Coenen, dans W. Clarysse *et al.*, *Egyptian Religion... Studies J. Quaegebeur II*, p. 1105 et n. 15 ; *Id.*, *JEA* 86 (2000), p. 90, n. (f) ; et K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, I, p. 91-92, n. (1). Comme le suggèrent ces deux derniers auteurs, le titre est en relation avec le portage de la barque d'Amon. Une graphie avec reduplication du *ḥṣt*, semblable à celle de notre document, se trouve sur la statue Caire JE 37149 (*ibid.*, p. 92) tandis que la graphie *rdwy-ntr (n) Jmn (tṣ) ḥṣt sp 2* est une variante attestée sur la statue Caire JE 37843 (*ibid.*), les pLouvre N 3158, pTübingen 2016, p Bodleian Library Ms. Egypt.c.2 (P) et p. Joseph Smith I, X et XI (M. Coenen, *loc. cit.* et *CdE* LXXIX [2004], p. 66-67). On rapprochera cette graphie *ḥṣty / ḥṣt sp 2*

de l'usage du duel *ḥ3ty* dans la graphie de la barque Ouserhat d'Amon, courant à l'époque tardive (cf. H. De Meulenaere, *BIFAO* 86 [1986], p. 138, n. [e] ; Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité* [OLA 58], 1994, p. 134). Ce duel renvoie probablement à la double face de bélier caractéristique de la barque d'Amon (cf. K. Sethe, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis* [APAW], 1929, p. 22-23 ; Y. Volokhine, *BIFAO* 101 [2001], p. 380-381, à propos du terme *ḥ3wty*, dont la graphie est parfois semblable à celle de *ḥ3ty*).

(D) Le nom *Ns-Hmnyw* est attesté à Thèbes dans une graphie proche sur la statue Caire JE 37128. Cf. K. Jansen-Winkeln, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, I, p. 117, n. (12) ; II, p. 382, b, 1. Sur ce nom, voir aussi H.-J. Thissen, *Enchoria* 3 (1973), p. 40 ; G. Vittmann, dans M.R.M. Hasitzka, J. Diethart, G. Dembski (éd.), *Das Alte Ägypten und seine Nachbarn. Fs. Satzinger*, 2003, p. 168. La position d'orant adoptée par l'homme assis placé en déterminatif du nom pourrait s'expliquer par analogie avec le signe du babouin en adoration, caractéristique de la graphie de *hmnyw* (K. Sethe, *op. cit.*, p. 44, §85 ; K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, p. 117, n. 9).

(E) Sur le titre de «grand savant dans Thèbes» (*rh-ḥt wr m W3st*), fréquent dans la Thèbes tardive pour désigner les prêtres érudits versés dans les écrits sacrés, voir Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité*, p. 6, n. 5 ; K. Jansen-Winkeln, *op. cit.*, I, p. 112, n. (1). On notera l'inversion du signe du personnage tenant un bâton par rapport au sens normal de lecture.

(F) La lecture du nom de la mère pose problème. *Ty* est courant pour *t3-nt*. H. De Meulenaere nous a signalé des graphies très proches dans les références suivantes : PN I, 375 [16], Turin 1829 (Fabretti-Rossi, *Regio Museo di Torino*, I, p. 225) et statue-cube inédite du Museum of Art de Portland, suggérant une lecture *T3-(nt)-wrt-ḥk3w* d'après la graphie donnée dans *Wb* I, 572, 5.

(G) La formule «leurs noms demeureront (à tel endroit) pour l'éternité» est banale dans les inscriptions tardives. Voir par exemple les nombreux parallèles dans les graffiti de Medinet Habou (H.J. Thissen, *Die demotischen Graffiti von Medinet Habu* [DemStud 10], 1989, p. 197-198) ou les stèles du Sérapeum de Memphis (D. Devauchelle, *Enchoria* 27 [2001], p. 53, n. 14-15).

L'apparence du personnage représenté peut être rapprochée de plusieurs figurations en ronde-bosse ou en deux dimensions sur des statues tardives⁵¹. Crâne rasé, vêtu d'une robe longue serrée par une ceinture à mi-poitrine, il porte des bracelets aux avant-bras et aux poi-

gnets. Il revêt également l'écharpe, que Cl. Traunecker a mise en relation avec le portage des barques ou du mobilier sacré⁵². Cet accessoire s'accorde à son titre de «jambes-du-dieu d'Amon aux deux faces», c'est-à-dire porteur de la barque sacrée d'Amon-Ouserhat(y)⁵³.

La datation de l'objet reste délicate et les rapprochements prosopographiques peu assurés. On se demandera néanmoins si notre personnage ne pourrait pas être le neveu d'un certain *Hr-s3-3st*, propriétaire de la statue Caire JE 37149⁵⁴ issue de la Cachette de Karnak, qui porte entre autres le titre de *rdwy-ntr n ntr 3 h3ty*, «jambes-du-dieu du grand dieu aux deux faces», et se présente comme fils du grand savant dans Thèbes Ouserkhonsou et petit-fils de Kapefhamontou⁵⁵.

III. Le siège conservé près du temple de Louxor (pl. IV et Vb)⁵⁶

Ce siège de prêtre est conservé parmi les blocs stockés en plein air à l'ouest de la grande colonnade du temple de Louxor. Son état dégradé ne permet d'appréhender que des bribes de l'inscription répartie en deux colonnes au centre du siège.

Translittération et traduction

- (1) [j]t-[n̄]r (?) ḥm(-ntr) n Jmn-R^e nswt ntrw... ḥ3ty-p(-^e) jmy-ḥt mr-ḥmw [m W3s]t [...]
 (2) [s3] n jt-ntr P3h3r-Hnsw s3 n 'b-ntr ḥm(-ntr) Jmn-R^e nswt ntrw ḥ3ty-(p-)^e wr mr-ḥm[w m] W[3st...]

(1) [*Le père divin?*], prophète d'Amon-Rê roi des dieux...? primat en second, chef des prophètes da[ns] Thè[bes...]^A (2) [...fils] du père divin Pakharkhonsou^B fils du purificateur du dieu prophète d'Amon-Rê roi des dieux, grand primat, chef des prophètes [dans Thèbes...]^C.

⁵¹ Par ex. Caire JE 37128 (statue et dessin sur le flanc de la statue ; cf. K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, II, pl. 86-87).

⁵² Cl. Traunecker, dans J.M. Rosenstiehl (éd.), *Deuxième journée d'études coptes. Strasbourg. 25 mai 1984 (CBC 3)*, 1986, p. 96-100 ; *Id.*, *Coptos. Hommes et dieux sur le parvis de Geb (OLA 43)*, 1992, p. 193-201 ; voir aussi B.R. Helinckx, *OLP* 27 (1996), p. 7-9.

⁵³ Pour une même association entre l'écharpe et le titre de «jambes-du-dieu», voir la statue Caire JE 37076 et le commentaire de J.-Cl. Goyon, *Catalogue Trésors d'Égypte. La Cachette de Karnak*, 2004, n°22, p. 80-81 ; voir aussi la statue Caire JE 37376 (A. Zayed, *ASAE* 57 [1962], p. 159 et pl. 11).

⁵⁴ Publiée dans K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, n° 38, I, p. 237-245 ; II, p. 430-433, pl. 80-81.

⁵⁵ La lecture Kapefhamontou est préférable à Kapefhakhonsou proposée de manière hypothétique par l'éditeur, la comparaison entre l'idéogramme du dieu utilisé et celui servant à la graphie d'Ouserkhonsou (K. Jansen-Winkel, *op. cit.*, pl. 80, fig. de gauche, respectivement l. 5 à g. et sur le socle) laissant peu de doute.

⁵⁶ Nous remercions le D^r Ray Johnson, directeur de l'Epigraphic Survey à Louxor, en charge de l'étude du temple de Louxor, de nous avoir autorisé à publier ce siège, ainsi qu'A. Chéné qui en a effectué les photographies. Ce document nous a été signalé par V. Rondot qui nous en a communiqué une première copie. Qu'il en soit vivement remercié. Dimensions du siège : largeur à la base : 52,5 cm ; hauteur : 57, 5 cm ; profondeur : 31,5 cm. La face arrière n'est pas dressée.

Au-dessus du personnage de droite :

s3 5-nw

Cinquième phyle

Au-dessus du personnage de gauche :

t3 (?)

(L'institution de) l'archive (?)^P

(A) Le titre *ḥ3ty-p' jmy-ḥt* «primat en second» correspond à une charge similaire mais hiérarchiquement inférieure à celle de grand primat, comme en témoignent à la fois les inscriptions des temples ptolémaïques et le *Manuel du temple*. Cf. les réf. citées pour le siège Caire RT 2/2/21/5 *supra* n. (K) et, pour la prosopographie, ajouter M. Coenen, *CdE* LXXIX (2004), n°5, 52, 60/61. Si notre document est trop lacunaire pour fournir des informations généalogiques assurées, il demeure que la charge de «grand primat» était assumée par un aïeul du propriétaire du siège, lui-même «primat en second». Or, dans le cas du *ḥ3ty-ḥ jmy-ḥt* Imhotep, propriétaire du pLeyde T 24, la hiérarchie des deux fonctions épouse la succession généalogique, puisqu'il est fils du *ḥ3ty-p' wr mr-ḥmw-ntr m W3st* Nespaouty-taouy (J. Quaegebeur, dans *Aspekte spätägyptischer Kultur. Fs. E. Winter* [AegTrev 7], 1994, p. 219 ; pour une datation du document au début de l'époque ptolémaïque, voir H. De Meulenaere, dans *Egyptian Religion... Studies Quaegebeur II*, p. 1125 et n. 23 ; M. Coenen, *OMRO* 79 [1999], p. 74 ; *Id.*, *RdE* 52 [2001], p. 81-82]. Dans le groupe Caire JE 37339, en revanche, Hor, grand primat dans la Thèbes du Nord (= Tell el-Balamoun), et Ouahibrê, primat en second dans la Thèbes du Nord, sont représentés côte à côte, et ce lien professionnel semble la raison d'être de leur association dans le monument, aucun lien familial n'étant explicité (I. Guermeur, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes* [BEHE Sc. Rel. 123], 2005, p. 226 et n. t).

(B) Il s'agit probablement d'une graphie «sportive» du nom thébain courant *P3-ḥ3r-Ḥnsw*.

(C) Sur ce titre, voir *supra*, Caire RT 2/2/21/5, n. (K).

(D) Cette brève légende est peut-être à mettre en rapport avec le titre *s3 t3* («archiviste ?») bien attesté à l'époque tardive dans le contexte des temples. Cf Ph. Collombert, *RdE* 48 (1997), p. 20-21, n. (d) ; B. Haring, dans *Deir el-Medina in the Third Millenium AD* (EgUit 14), 2000, p. 133-134.

L'état de la dédicace interdit tout commentaire prosopographique, en dehors du constat qu'au moins trois générations devaient être représentées. La mention de la cinquième phyle

nous assure une datation postérieure à 238 av. J.C.⁵⁷, ce qui s'accorde aux caractéristiques épigraphiques du monument. Il est difficile néanmoins de la rattacher à l'inscription. Le *Manuel du temple* montre que les titulaires de la charge de *h3ty-p'* et de «chef des prophètes» échappaient à la rotation mensuelle des *phyle*⁵⁸. Faut-il penser que cette mention au-dessus d'un personnage en adoration signifierait qu'il s'agit là d'une dédicace collective d'une des *phyle* à son «chef des prophètes»? Où est-ce une indication liée à l'utilisation effective du siège, et désignant une place réservée? L'autre légende pourrait peut-être alors renvoyer à une autre corporation attachée aux archives du temple.

IV. Deux autres sièges thébains?

À côté des sièges qui viennent d'être présentés et qui ressortissent indubitablement au même type, deux autres blocs inscrits semblent pouvoir en être rapprochés, bien que leur caractère fragmentaire ne permette aucune certitude. Leurs inscriptions ayant fait l'objet d'études détaillées, nous nous contenterons d'en tirer les éléments les plus pertinents pour notre étude.

Le premier est le bloc Brooklyn 16.580.214 (pl. VI a), publié dans l'étude que Cl. Traunecker a consacrée au graffito des frères Horsais et Horemheb gravé sur une porte du secteur est de Karnak. L'inscription du bloc, sur cinq colonnes formant un «tableau» encadré par le signe du ciel et une ligne de terre, est au nom d'Horemheb fils de Nakhtmontou. La reconstruction généalogique proposée par Cl. Traunecker amène à dater le bloc de Brooklyn du II^e s. av. J.-C., sous le règne de Ptolémée VIII Évergète II⁵⁹. La titulature d'Horemheb dans cette inscription comprend les titres suivants : père divin et prophète d'Amon-Rê, roi des dieux, prophète de la Blanche et d'Horus (le grand des deux diadèmes), prophète du Grand de victoire, prophète des dieux-*ib* d'Amon, scribe de la chancellerie du dieu, (scribe) des grains (?), scribe du trésor, scribe comptable d'Amon pour les cinq *phyle* du temple de la Ville, prophète d'Osiris-Apis, prophète des statues, stoliste, qui ouvre les portes du ciel dans Ipet-sout, primat [en second?]⁶⁰. Selon l'éditeur, s'appuyant sur une première étude de J. Quaegebeur, «ce bloc de grès provient d'une construction : seule la face décorée a été prélevée par sciage». L'inscription, quant à elle, serait un «graffito gravé sur une paroi vierge». Cette interprétation nous paraît devoir être remise en cause, sur la base d'un réexamen des caractéristiques techniques du document⁶¹. D'une part, il apparaît que les faces

⁵⁷ Cf. H. De Meulenaere, *MDAIK* 16 (1958), p. 234, n. 5 ; J. Quaegebeur, dans *Hundred-Gated Thebes (PLBat 27)*, 1995, p. 161.

⁵⁸ J.Fr. Quack, *Archiv für Religionsgeschichte* 2 (2000), p. 11.

⁵⁹ Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 1214-1215.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 1204-1206.

⁶¹ Nous remercions le Dr R. Fazzini, conservateur du Musée de Brooklyn, pour avoir répondu à nos questions et nous avoir transmis plusieurs clichés du bloc ainsi que diverses indications techniques.

latérales du bloc, qui sont dressées, forment par rapport à la base un trapèze relativement régulier⁶². D'autre part, l'inscription est centrée par rapport aux deux côtés. Enfin, la partie supérieure, même si elle apparaît très endommagée, pourrait témoigner d'une certaine concavité originelle. On conviendra que ces caractéristiques s'accordent difficilement avec l'hypothèse d'un graffito et que le bloc, surtout si on le compare avec le siège du Musée de Louxor n°807, s'apparente clairement à la face avant d'un siège de prêtre. La faible épaisseur conservée ne permet malheureusement pas de déterminer la présence de poignées sur les côtés. Quant aux circonstances de la découverte, relatées par Ch. Wilbour, elles indiquent la présence de l'objet aux environs du V^e pylône, mais sans plus de précision⁶³.

Un autre fragment trouvé à Karnak, dans la colonnade de l'est, et publié par P. Barguet⁶⁴ pourrait également provenir d'un siège de prêtre (pl. VI b). Il s'agit d'un bloc de grès dont seule subsiste la partie inférieure. L'inscription qui se trouve sur la face antérieure possède la particularité d'être disposée selon un quadrillage qui isole des séquences du texte et semble autoriser dans certains cas une double lecture. Le fait que l'inscription soit centrée sur le bloc et que les bords de celui-ci forment un trapèze, pour autant qu'on puisse en juger sur la photographie, invite à y voir également un siège de prêtre. Malheureusement, la pierre est aujourd'hui introuvable et ses dimensions ne nous sont pas connues.

P. Barguet voyait dans le *Ššnq* mentionné sur le bloc quadrillé le père du *P3-šrj-Ḥnsw*, fils de *Ššnq* et de *Jrty-rꜥw*, qui se trouve être le propriétaire du papyrus Louvre N 3176 (S), document célèbre contenant les liturgies des cérémonies de Khoiak à Karnak. Dans une étude inédite, Fr. Colin montre de manière convaincante que le dédicataire du bloc est plutôt son frère, car la lecture «Sheshonq le jeune», c'est-à-dire «Sheshonq fils de Sheshonq», s'impose au vu de la présence du signe de l'enfant assis après l'anthroponyme⁶⁵. Plusieurs indices invitent à situer l'activité de ces personnages vers le début de la domination romaine⁶⁶. Le propriétaire de ce que nous proposons d'interpréter comme un siège de prêtre était manifestement un fin lettré, en sa qualité de «prêtre lecteur en chef». Comme dans le cas de l'inscription de Brooklyn, le dédicataire aurait, à tout le moins par son frère, un lien avec les cultes osiriens se déroulant au mois de Khoiak au nord-est de Karnak ; c'est d'ailleurs à proximité de ce secteur que le bloc a été vu par P. Barguet.

⁶² Largeur à la base : 51,8 cm ; largeur au sommet : 46, 7 cm.

⁶³ Ch. Wilbour, *Travels in Egypt*, Brooklyn, 1936, p. 499 (January 6, 1889) : «Went again in the afternoon and returning Nefady shouldered a stone lying loose about ten yards south of the pylon of Thothmes I. It has a five-line inscription giving the many titles of a certain Hor-m-heb and his father.»

⁶⁴ P. Barguet, *Le papyrus N. 3176 (S) du Musée du Louvre* (BdE 37), 1962, p. 57-58 et pl. 4 ; voir aussi *id.*, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse* (RAPH 21), 1962, p. 226, n. 1.

⁶⁵ Fr. Colin, *Les Libyens en Égypte (XV^e siècle a.C. - II^e siècle p. C.). Onomastique et histoire, II. Onomasticon*, thèse de l'Université Libre de Bruxelles, année 1995-1996, p. 81-84 (nous remercions l'auteur qui nous a donné accès à cette étude avant sa publication sur internet).

⁶⁶ *Ibid.* ; pour la date du pLouvre N 3176 (S), voir J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtynis I*, p. 29, n. 71 ; J.Fr. Quack, *RdE* 49 (1998), p. 255.

V. La fonction des sièges de prêtre

Il nous faut tenter de tirer quelques éléments de synthèse sur la fonction des sièges de prêtre d'époque tardive à la lumière des nouvelles données que nous avons pu rassembler. Précisons d'emblée que la diversité des contextes — ou leur absence — comme des informations recueillies invite à proposer plusieurs réponses à cette question, qui se complètent plus qu'elles ne se contredisent.

Le siège comme attribut hiérarchique

Le terme *nst* qui désigne le siège de pierre dans l'inscription d'Ousirour est une appellation fortement connotée, impliquant plus qu'une simple place assise, mais également l'idée d'un trône⁶⁷, d'une autorité et d'une possession et, en cela, jouant un rôle central en Égypte ancienne en tant qu'attribut du dieu, du roi ou du mort⁶⁸. Dans la documentation égyptienne tardive, le siège-*nst* intervient par ailleurs dans la désignation de plusieurs catégories de prêtres telles celles de *hry-nst*⁶⁹, *hryp-nst/nsty/nswt*⁷⁰, ce qui peut révéler l'importance de cet accessoire dans la définition de certains sacerdoces. La plupart des sièges de prêtres que nous avons étudiés appartiennent à des personnages dont la position hiérarchique à Thèbes est très élevée. Ousirour est «grand primat, chef des prophètes dans Thèbes» tandis que le propriétaire du siège conservé à proximité du temple de Louxor est «primat en second, chef des prophètes [dans Thèbes]» ; Horemheb est quant à lui probablement aussi «primat en second» (bloc Brooklyn 16.580.214). Il s'agit là des rangs les plus élevés dans la hiérarchie du temple et, comme l'analyse du *Manuel du temple* par J.Fr. Quack le montre bien, les détenteurs de ces titres assument des fonctions qui sont à la fois administratives et religieuses⁷¹.

Le rôle de contrôle et de direction qu'ils exercent à l'égard des membres du clergé est mis précisément en rapport avec le siège dans l'inscription d'Ousirour, «[...] assis sur <s>on siège à la tête des prophètes, présidant à la place de grande pureté au sein (?) d'eux» ; c'est apparemment depuis cette position qu'il exerce une surveillance

⁶⁷ Sur ce terme et son emploi par rapport aux autres vocables désignant un siège, voir Kl.P. Kuhlmann, *Der Thron im Alten Ägypten* (ADAIK 10), 1977 ; M.-Cl. Bruwier, *CdE* LXVI (1991), p. 93-96.

⁶⁸ Voir Kl.P. Kuhlmann, *op. cit.*, p. 35-49 et H. Roeder, *Mit dem Auge sehen* (SAGA 16), 1996, index, p. 353, s.v. *nst*.

⁶⁹ *hry nst*, prêtre spécifique d'Edfou, par ex. *Edfou* I, 539, 5 ; 540, 7 et voir Kl.P. Kuhlmann, *op. cit.*, p. 106 (9) ; *hryt nst-s*, prêtresse spécifique d'Edfou, cf. *Edfou* I, 359, 14, S. Cauville, *RdE* 43 (1992), p. 200, n. 10.

⁷⁰ Kl.P. Kuhlmann, *op. cit.*, p. 104-105 (5) ; les titres *hryp-nst* et *hry-nst-ḫf* coexistent comme titres spécifiques du nome hermopolite (S. Cauville, *Le temple de Dendara. Les chapelles osiriennes. Commentaire* [BdE 118], 1997, p. 13).

⁷¹ J.Fr. Quack, *Archiv für Religionsgeschichte* 2 (2000), p. 11-12.

scrupuleuse sur les desservants du culte⁷². À Philae, les *Recommandations aux prêtres* inscrites sur les montants d'une des portes donnant accès à la cour entre le premier et le deuxième pylône⁷³ invoquent, entre les portiers (*jryw-ʿ*) et les officiants (*ḳwtyw*), la catégorie des *šḥmw-nst jmyw jbdꜣsn*, «les maîtres-du-siège qui sont dans leur mois», désignation rare que H. Junker suppose être une appellation spécifique du prêtre horaire de ce sanctuaire⁷⁴. S'il est fait appel à ces membres du clergé en particulier pour les exhorter à la vigilance quant aux allées et venues au sein du sanctuaire⁷⁵, c'est qu'ils devaient être particulièrement préposés à la garde de ses accès. L'emploi du siège-*nst* en tant que poste de surveillance est, de ce point de vue, tout à fait envisageable.

«Siéger devant le dieu»

À côté de cette fonction de marqueur hiérarchique, on peut s'interroger sur les usages cérémoniels de l'objet. Il est utile d'abord de souligner les caractéristiques d'un type de sièges en pierre d'époque ramesside pouvant porter lui aussi des inscriptions, dont plusieurs exemplaires ont été trouvés à Deir el-Medineh par Schiaparelli et Bruyère⁷⁶. L'étude de ces sièges a été reprise par D. Valbelle qui a pu en reconstituer un exemplaire à partir de divers fragments dispersés⁷⁷. Ces sièges en calcaire ont été retrouvés principalement dans deux types de contexte. Le premier est celui de maisons à caractère privé ou professionnel, dans la station du col de la Vallée des Rois. Dans ce cas, les sièges ont pu souvent être retrouvés *in situ*. Soit il s'agit de véritables sièges trapézoïdaux, imitant les sièges en bois, et ils se trouvent scellés dans le sol (avec la base du siège en calcaire marquant justement un retrait pour être encastree)⁷⁸ ; soit il s'agit de simples dalles en calcaire dont la partie supérieure est incurvée et qui sont scellées dans des banquettes. Dans un second contexte, tout à fait distinct, ces sièges étaient disposés dans ce que B. Bruyère appelle des «chapelles de confrérie», dont les vestiges ont été fouillés par l'IFAO parmi les tombes du

⁷² Que le siège (*nst*) soit précisément l'un des attributs qui distingueraient la fonction de primat et chef des prophètes pourrait trouver *a priori* confirmation dans un passage du *Manuel du temple* évoquant la succession du titulaire de cette charge. Il est question de «placer son fils sur son siège (*r nstꜣf*)», alors que, pour toutes les autres fonctions il s'agit de «placer son fils à sa place (*r stꜣf*)». Cf. J.Fr. Quack, *IBAES* 5 (2005), p. 98 et p. 102. Mais l'emploi de *nst* dans ce type de formules est par ailleurs tellement commun (voir par ex. O. Perdu, *RdE* 52 [2001], p. 210) qu'il serait peu prudent de tirer argument de cette particularité.

⁷³ PM VI, 220 [135].

⁷⁴ H. Junker, dans *Studia Biblica et Orientalia*. III. *Oriens Antiquus* (AnBibl 12), 1959, p.153-154.

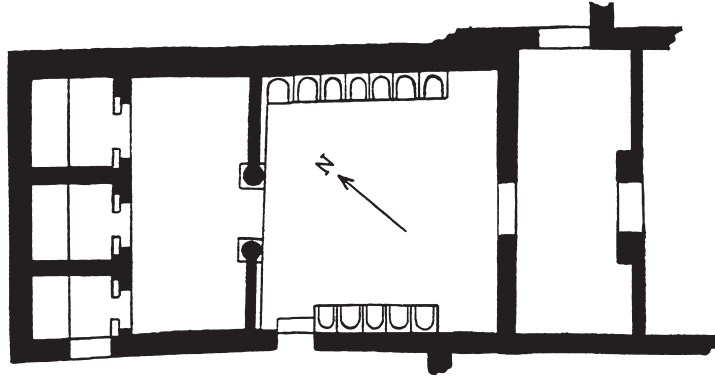
⁷⁵ Voir *supra*, §I, n. (W).

⁷⁶ Voir M. Tosi, A. Roccati, *Stele e altre epigrafi di Deir el Medina*. n. 50001-n. 50262, 1972, p. 204-210 (avec bibliographie).

⁷⁷ D. Valbelle, *MDAIK* 37 (1981), p. 475-478.

⁷⁸ B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh (1934-1935)*. Troisième partie : le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la vallée des rois (IFAO 16), 1939, p. 354.

site, au flanc de la montagne⁷⁹. Ces édifices abritaient les activités religieuses d'une partie de la communauté villageoise et notamment ceux qui portaient le titre de «serviteur de la place de vérité». Selon les termes même de l'archéologue, «ces sièges étaient alignés comme les stalles de chœur d'un chapitre de chanoines, de chaque côté de la stalle au fond de laquelle se trouvaient les naos des statues royales»⁸⁰.



Plan d'une «chapelle de confrérie» présentant deux rangées de sièges de calcaire affrontés, d'après B. Bruyère, *FIFAO* 10 (1934), p. 58, fig. 44.

B. Bruyère établissait une comparaison entre le fonctionnement de ces chapelles et celui des associations religieuses dont les témoignages papyrologiques nous font connaître, pour la Basse Époque, le règlement⁸¹. Si l'analogie n'est pas entièrement prouvée⁸², on peut à tout le moins évoquer des textes de Deir el-Medineh où il est question de journées consacrées par les ouvriers à «siéger» (*hms*) dans leur chapelle-*hnw*⁸³, à l'occasion d'une fête de leur dieu. Les règlements d'associations religieuses plus récentes utilisent elles aussi

⁷⁹ B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh (1931-1932) (FIFAO X)*, 1934, p. 57-60 ; voir aussi la monographie de A.H. Bomann, *The Private Chapel in Ancient Egypt. A Study of the Chapels in the Workmen's Village at El Amarna with Special Reference to Deir el Medina and Other Sites*, 1991, part. p. 40 et p. 71 pour ce qui concerne les sièges de calcaire.

⁸⁰ B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh (MIFAO 58)*, 1930, p. 81.

⁸¹ *Ibid.*, p. 84-86. Sur les associations religieuses, voir Fr. de Cenival, *Les associations religieuses en Égypte (BdE 46)*, 1972 ; M. Muzsynski, *OLP* 8 (1977), p. 163-174 et les références rassemblées par V. Rondot, *Tebtynis II (FIFAO 50)*, 2003, p. 151, n. 10.

⁸² Voir M. Muzsynski, *op. cit.*, p. 159, et P. Vernus, *LÄ* III (1980), col. 848-850, s.v. *Kultgenossenschaft*, qui relativisent l'hypothèse de Bruyère. L'étude de W. Helck, *SAK* 18 (1991), p. 233-240, est néanmoins venue étayer l'idée de l'existence d'associations dédiées à une divinité dès l'époque ramesside. Voir aussi les éléments apportés pour le Moyen Empire par J. Leclant, C. Berger, dans P. Der Manuelian (éd.), *Studies in honor of W.K. Simpson*, 1996, II, p. 499-506.

⁸³ Ostracon Berlin P10637, l. 7, cité par D. Valbelle, «Les ouvriers de la Tombe» (*BdE* 96), 1985, p. 320 ; sur ces rites, voir aussi A.H. Bomann, *op. cit.*, p. 120.

l'expression «siéger devant le dieu» comme un terme technique pour désigner les réunions de la confrérie⁸⁴.

Pour l'époque tardive, il est possible d'observer, dans un cas exceptionnel, la manière dont pouvaient être disposés les sièges de prêtres au sein d'un temple. Il s'agit du sanctuaire de Kom Ombo et, plus particulièrement, du petit édifice de Caracalla-Géta⁸⁵ dédié à Sobek à l'angle nord-est du grand temple (pl. VII). Il s'agit d'une chapelle érigée sur une plate-forme à laquelle mène un escalier de quelques marches. De la superstructure, seuls les montants en pierre de la porte sont conservés ; il est probable que les murs de l'édifice étaient en briques crues, comme cela est fréquent pour ce type de chapelle⁸⁶. Le long des marches donnant accès à la chapelle, côté est, trois sièges en grès sont alignés⁸⁷ dans l'axe d'une base de colonne latérale au départ de l'escalier. Ils seraient là *a priori* en place, peut-être dans leur position de rangement, car leurs dimensions s'adaptent parfaitement à l'espace ménagé entre la colonne et le mur de la chapelle. Ils correspondent par ailleurs au type et aux dimensions habituels des sièges de prêtre, avec la face supérieure concave et les poignées latérales. L'une des deux faces présente à chaque fois un évidement rectangulaire. Dans le cas du siège le plus proche de la porte de la chapelle, des signes hiéroglyphiques sont visibles dans l'évidement (pl. VII c). On peut y lire l'inscription  dans laquelle nous suggérerions de lire l'anthroponyme *Ns-Hr*.

L'interprétation du bâtiment dans son ensemble passe évidemment par l'étude des scènes représentées sur les montants de la chapelle et une analyse plus détaillée des vestiges architecturaux, qui sortent largement du cadre de cet article. On se bornera à souligner la place réservée aux sièges à l'entrée de l'édifice et le fait qu'un des sièges portait un anthroponyme. Dès lors, il est probable que ces sièges, dont la mobilité autorisait à les disposer différemment à l'occasion de festivités, permettaient d'accueillir plusieurs officiants de haut rang.

Il est plausible que ce petit édifice cultuel ait été construit à l'initiative d'une association religieuse. Ont pu être recensées un certain nombre de stèles commémorant de telles fondations à proximité des grands temples de l'époque gréco-romaine⁸⁸. Ces confréries, connues à partir de la XXVI^e dynastie, sont généralement liées aux temples, peuvent se

⁸⁴ M. Muzsynski, *op. cit.*, p. 153.

⁸⁵ PM VI, 201 ; A. Barsanti, *ASAE* 15 (1915), p. 174 ; A. Badawy, *Kom-Ombo. Sanctuaries* [1959], p. 5, fig. 2 (plan) et p. 47 ; A. Gutbub, *L'Égypte* III (1980), s.v. Kom Ombo, col. 676.

⁸⁶ Cf. par ex. la chapelle ptolémaïque de Thot-ibis à Dendera. Voir S. Cauville, *BIFAO* 89 (1989), p. 43-45 et p. 65-66.

⁸⁷ Cf. la description qu'en donne A. Barsanti, *op. cit.*, p. 174 : «À droite de la porte sont encore à leur place trois petits sièges en pierre et tout à côté une base de colonne ; je crois que ces sièges servaient soit à déposer les offrandes, soit à asseoir des mendiants attachés à la chapelle.»

⁸⁸ A. Farid, *BIFAO* 87 (1987), p. 192-193 ; S. Cauville, *BIFAO* 91 (1991), p. 90-92.

réunir à l'intérieur même du temple et relèvent souvent d'un clergé particulier, dont elles épousent la hiérarchie⁸⁹. Il n'y a pas dès lors contradiction entre le lien que nous avons pu parfois établir entre siège et position hiérarchique dans le temple et l'usage possible de ces objets dans le cadre de réunions d'association. Il est évidemment difficile d'être plus précis, tant les données sont rares.

Le siège, objet votif

Certains passages des inscriptions portées sur les sièges tardifs laissent peu de doute sur le caractère votif qu'ils ont pu acquérir. La formule finale du siège Caire RT 2/2/21/5 («Je veux implorer de toi de dépasser alors que tous mes membres sont actifs, d'achever mon existence sur terre en servant Amon en tant que chef des prophètes dans son grand siège») comme celle du siège Louxor 807 («Leurs noms perdureront dans Ipet-sout à jamais») s'apparentent à des souhaits communs sur les monuments, statues et stèles notamment, consacrés dans les sanctuaires ou les nécropoles⁹⁰. De même, la représentation des orants de part et d'autre des deux lignes d'inscription sur le siège conservé au temple de Louxor invite à y voir un objet consacré, peut-être par la cinquième *phyle*, au propriétaire du siège.

Là encore, le parallèle avec les sièges de Deir el-Medineh peut être éclairant. Sur ceux-ci, on souhaite «une belle installation» (*hms nfr*)⁹¹ au *ka* du propriétaire qui semble souvent défini comme défunt, même si la désignation *m3'-hrw* peut renvoyer à des vivants⁹² : le siège est conçu comme un mémorial, auquel sont associées d'autres personnes de la famille (fils, frère), qu'elles soient dédicantes du siège ou simplement mentionnées⁹³. Il s'agit de commémorer la présence d'un personnage soit sur son lieu d'activité ou de vie, comme c'est le cas pour ceux retrouvés dans les maisons de la station du col de la Vallée des Rois, soit au sein de la chapelle votive où ce personnage siégeait. Dans le premier cas, des banquettes associent souvent deux sièges jumelés, celui du père et celui du fils⁹⁴, évoquant de manière concrète la transmission familiale des fonctions si souvent évoquée dans les textes.

Sur le siège d'Ousirour, le nom de celui-ci est suivi de *snb* «qu'il soit en bonne santé», indiquant que le siège a été consacré de son vivant. De même, Neskhemeny, sur le siège Louxor 807 — comme d'ailleurs les propriétaires des sièges présumés de Brooklyn et de la colonnade de l'est — n'est pas qualifié de *m3'-hrw*. Ces sièges ont pu alors être

⁸⁹ M. Muszynski, *OLP* 8 (1977), p. 151.

⁹⁰ Voir *supra* Caire RT 2/2/21/5, commentaire, n. (FF) et Musée de Louxor n° 807, n. (G).

⁹¹ La formule *hmsj nfr* n'est pas spécifique aux sièges mais se trouve également sur des montants de porte de maisons privées. Voir D. Valbelle, *MDAIK* 37 (1981), p. 477, n. (a) ; J. Budka, *Der König an der Haustür (BeitrÄg 19)*, 2001, p. 15-20 ; 33 ; 37.

⁹² *Ibid.*, p. 49-52.

⁹³ Par ex. D. Valbelle, *op. cit.*, p. 477.

⁹⁴ B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh (1934-1935) (FIFAO 16)*, 1939, p. 354-356.

inscrits alors qu'ils étaient encore en usage, puis sont devenus, à la disparition de leur propriétaire, des monuments votifs laissés dans le sanctuaire. Qu'ils aient pu recevoir alors des offrandes est très plausible, la ressemblance de ce type d'objets avec des autels étant évidente⁹⁵. On peut même supposer que leur fonction de siège pouvait dans certains cas s'effacer derrière celle de support d'un culte ou d'indicateur de présence symbolique d'un ancêtre prestigieux. G. Daressy avait d'ailleurs mis en relation le type des sièges de pierre avec «de petites imitations en calcaire ou en terre émaillée ayant dû servir d'ex-voto et d'amulettes»⁹⁶. La fonctionnalité du siège n'est plus dès lors nécessaire : symbole de stabilité, de prestige comme de rigueur morale, il en devient le signe, support de mémoire.

*

* *

S'il reste de nombreuses interrogations sur la fonction précise des sièges de prêtre au sein des sanctuaires égyptiens d'époque tardive, l'éclairage que nous avons apporté sur un certain nombre de documents thébains relevant de cette catégorie suscitera, nous l'espérons, une attention renouvelée à ce type d'objets que leur caractère mobile a probablement condamné très rapidement à disparaître des sanctuaires dès leur exploitation comme carrière, souvent dans l'Antiquité même. C'est en tout cas l'explication que l'on peut donner à leur relative rareté dans la documentation disponible, bien que la dispersion des exemplaires connus montre que leur usage était généralisé dans les sanctuaires d'Égypte. Le caractère exceptionnel de l'inscription d'Ousirour sur le siège du Caire justifierait à lui seul d'accorder à cet élément de mobilier peu connu une place de choix dans la vie des temples tardifs.

Résumé / Abstract

Publication de trois sièges de prêtre d'époque tardive provenant de Thèbes: le siège Caire RT 2/2/21/5, appartenant à un prêtre exerçant des fonctions très importantes dans le culte osirien à l'époque ptolémaïque, le siège musée de Louxor 807 et un siège conservé à proximité du temple de Louxor. Le bloc Brooklyn 16.580.214 et un bloc provenant de la colonnade de l'est à Karnak, tous

⁹⁵ Des objets de pierre très semblables à des sièges, mais dépourvus de poignées, ont été découverts dans le temple romain de Douch, recouverts par un muret postérieur. Ils étaient rangés contre la paroi extérieure du sanctuaire, de part et d'autre de la porte axiale, une encoche à leur base leur permettant d'être encastrés contre la margelle. Selon le fouilleur, «les blocs de pierre que recouvrait le premier muret étaient pourvus, au sommet, d'une cavité dans laquelle subsistaient des traces de matière organique. Il s'agit sans doute d'autels servant au culte de l'image d'Isis gravée sur la paroi» (P. Vernus, dans J. Gascou *et al.*, *BIFAO* 80 [1980], p. 297 et voir pl. LXXIX, B). Nous avons pu voir ces objets *in situ* lors de visites récentes sur le site.

⁹⁶ Sur les sièges miniatures, voir aussi É. Drioton, *ASAE* 40 (1940), p. 923-928.

deux fragmentaires, sont aussi interprétés comme pouvant provenir de sièges de prêtre. Une synthèse sur les fonctions des sièges de prêtre est proposée, utilisant à la fois les données épigraphiques, la comparaison avec les sièges en calcaire de Deir el-Medineh datant du Nouvel Empire et le témoignage d'un édifice de Kom Ombo d'époque romaine où des sièges ont été retrouvés dans leur disposition originelle.

Publication of three priest's seats from Thebes dating from the Graeco-Roman period: the seat Cairo TR 2/2/21/5, belonging to a priest whose role was prominent in the performing of the Osirian cult during the Ptolemaic period, the seat Luxor Museum 807 and a seat kept near the Luxor temple. The block Brooklyn 16.580.214 and a block found near the East colonnade at Karnak, both fragmentary, are also interpreted as parts of priest's seats. The functions of these objects are also discussed, on the basis of the epigraphic evidence, the comparison with the New Kingdom limestone seats found in Deir el-Medineh and the remains of a Roman building in Kom Ombo, where seats have been found in their original position.



a

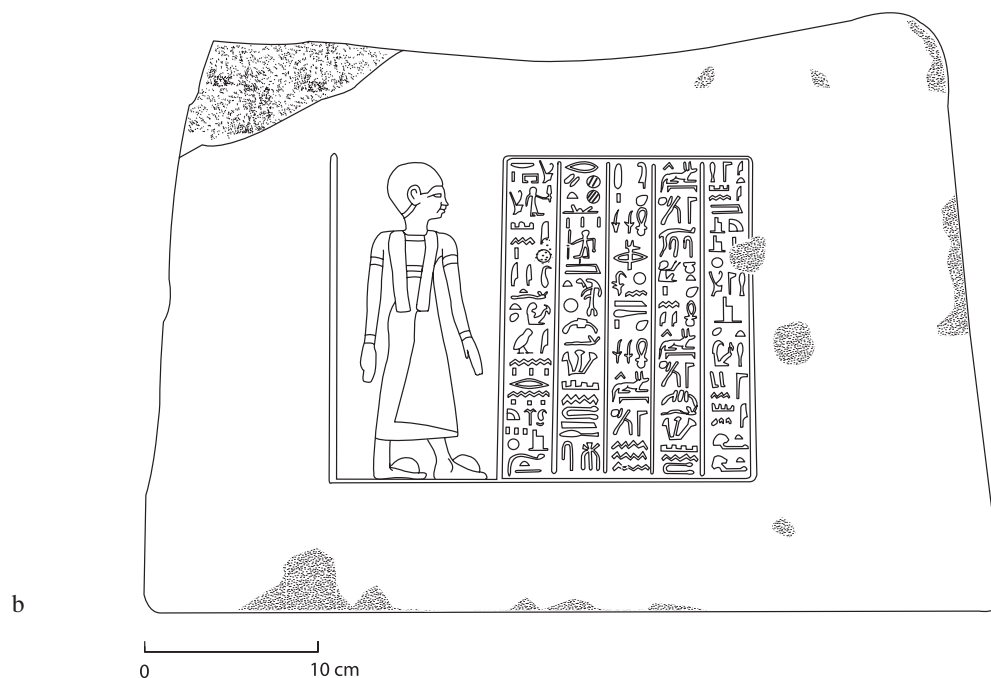


b

Le siège d'Ousirour Caire RT 2/2/21/5 (a) Photographie prise en 1998 (cl. © J.-Fr. Gout / IFAO) ;
(b) estampage du fonds Legrain. Doc. CFEETK inv. 943 (cl. © Ph. Groscaux / CFEETK).



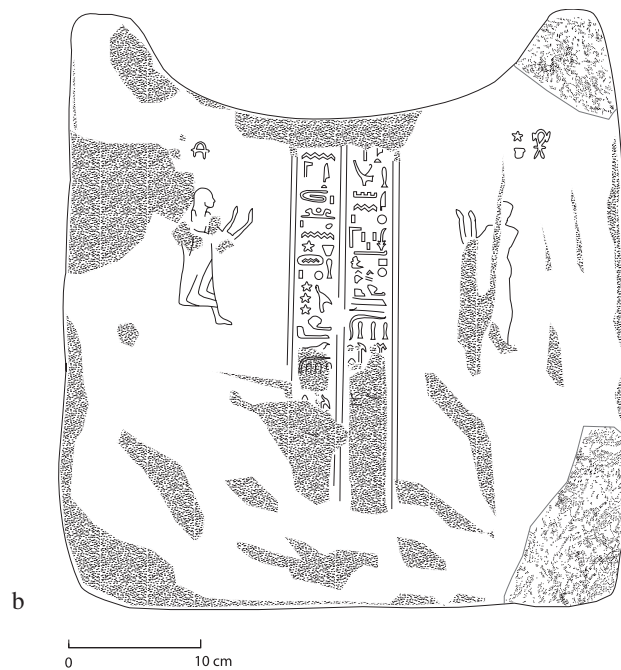
Relevé de l'inscription du siège Caire RT 2/2/21/5 (dessin L. Coulon).



Siège de prêtre musée de Louxor n°807 (a) cl. © A. Chéné / CFEETK ;
(b) dessin C. Sagouis / L. Coulon.



a



b

0 10 cm

Siège conservé près du temple de Louxor
(a) cl. A. Chéné / CFEETK; (b) dessin C. Sagouis / L. Coulon.

L. Coulon, *Les sièges de prêtre d'époque tardive. À propos de trois documents thébains.*



a



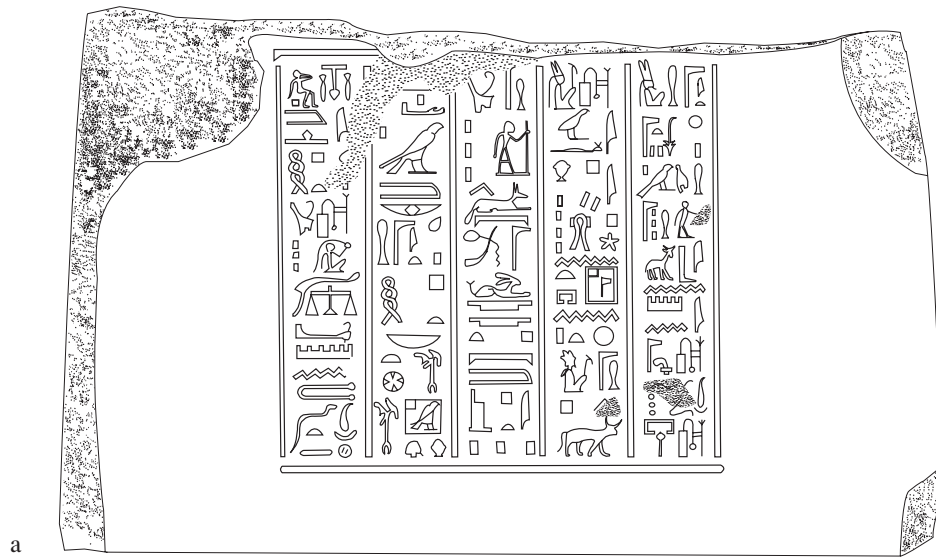
b



c

(a) Face latérale du siège Caire RT 2/2/21/5 (cl. ©J-Fr. Gout / IFAO) ; (b) face latérale du siège du temple de Louxor (cl. ©A. Chéné / CFEETK) ; (c) face latérale du siège Musée de Louxor 807 (cl. ©A. Chéné / CFEETK).

L. Coulon, *Les sièges de prêtre d'époque tardive. À propos de trois documents thébains.*



a

0 10 cm



b

(a) Bloc Brooklyn 16.580.214 (dessin L. Coulon d'après photo redressée et relevé de Cl. Traunecker, *Studies Quaegebeur*, II, 1998, fig. 1.2, p. 1192) ; (b) bloc provenant de la colonnade de l'est à Karnak (cl. © P. Barguet / CFEETK, n°52700)

L. Coulon, *Les sièges de prêtre d'époque tardive. À propos de trois documents thébains.*



a



b



c

(a) La chapelle de Sobek au moment de sa découverte en 1914 (cl. Ed. Barsanti d'après A. Barsanti, *ASAE* 15 [1915], pl. IVB) ; (b) le premier siège, vu depuis l'ouest. (cl. L. Coulon) ; (c) le troisième siège, portant une inscription hiéroglyphique dans l'évidement central (cl. L. Coulon)

L. Coulon, *Les sièges de prêtre d'époque tardive. À propos de trois documents thébains.*